



# LES CONTRATS DE RIVIERE : OUTILS DE SUIVI ET D'EVALUATION

Journée technique d'information et d'échanges  
Jeudi 10 mai 2012 à Vienne (38)

Avec le soutien de :



**RhôneAlpes** Région



# QUI SOMMES NOUS ?

Le rôle principal de l'association est l'animation du réseau d'acteurs pour une gestion globale des milieux aquatiques et de l'eau à travers des actions permettant l'échange de connaissances et d'expériences.

En 2011, l'association compte **312 adhérents dont 103 structures** intervenant dans la gestion des milieux aquatiques (conseils généraux, administrations et établissements publics, syndicats de rivière, bureaux d'études, universités et centres de recherche).

## Les Objectifs : Favoriser la gestion intégrée des milieux aquatiques

L'article 2 des statuts, en exposant les objectifs de l'association, exprime sa vocation : « Favoriser la connaissance et l'échange entre les professionnels intervenant dans le domaine de l'eau. Le véritable enjeu pour tous les adhérents étant celui de l'amélioration de l'état des milieux aquatiques ».

## Les Activités de Rivière Rhône Alpes

Afin d'assurer l'animation générale du réseau et d'assister les professionnels qui s'investissent dans cette mission, l'association mène principalement 3 types d'actions :

- ♦ **Organisation de journées techniques d'information et d'échanges** afin de favoriser les échanges et de mutualiser les expériences des professionnels de l'eau :

*Travaux en rivière : la maîtrise d'œuvre en interne > Gestion des eaux pluviales > Plan de gestion des matériaux solides > Gestion quantitative de la ressource en eau : données et réseaux de mesure > Gestion des milieux aquatiques et financements européens > Trame verte et bleue, gestion des milieux aquatiques et aménagement du territoire > Produits phytosanitaires en zones non agricoles > Sécurité des ouvrages hydrauliques > Restauration physique des milieux aquatiques > Renouées du Japon : gestion et lutte > Gestion quantitative de la ressource en eau > Entretien des cours d'eau : Équipe rivière ou marché ? > Prendre en compte les zones humides dans la gestion des territoires > Plans de gestion des boisements de berge > Aspects juridiques et réglementaires de l'intervention sur terrain privé > Outils de la politique agricole > Techniques de génie végétal : bilan et perspectives > Restauration hydro-morphologique des cours d'eau > Contrat de rivière > Petits aménagements piscicoles en rivière > Études paysagères et contrats de rivière*

*> Contentieux dans le domaine de l'eau > Assistance à maîtrise d'ouvrage dans le domaine de l'eau > Impacts des seuils en rivière > Études hydrauliques et hydrologiques > Indicateurs biologiques de la qualité des milieux aquatiques > Agriculture et pollutions diffuses > Restauration physique des cours d'eau > Pédagogie et eau > Travaux post-crués > Hydroélectricité > Espaces de liberté des cours d'eau > Évaluation des procédures de gestion des milieux aquatiques > Zones humides > Conflits et médiation dans le domaine de l'eau > Inondations et PPR > Pollutions accidentelles > Gestion des espèces envahissantes > Gestion de l'eau et participation du public > Gestion des alluvions > Métier de chef d'équipe > Inondations et prévention réglementaire > Gestion des milieux aquatiques > Gestion de crises : la sécheresse > Protection et restauration des berges > Restauration et entretien de la ripisylve > Gestion de crises : les inondations*

- ♦ **Élaboration de documents techniques** : Enquête sur la représentativité des communes au sein des structures de gestion des milieux aquatiques > Recensement des réseaux de techniciens et gestionnaires des milieux aquatiques > Référentiel emploi/salaire > Annuaire professionnel des acteurs et gestionnaires des milieux aquatiques > Recueil de cahiers des charges - études et travaux > Bordereau de prix unitaires

**Et de cahiers techniques** : Mise en place et fonctionnement d'une équipe rivière en régie directe en Rhône-Alpes > Études quantitatives de la ressource en eau > Prévention et gestion des inondations en Rhône-Alpes > Communication dans le cadre du volet C des contrats de rivière > Fonctionnement des structures porteuses de procédures contractuelles.

- ♦ **Animation du site internet** : [www.riviererrhonealpes.org](http://www.riviererrhonealpes.org) dont le forum est un espace de référence au niveau national pour les professionnels des milieux aquatiques (plus de 30 000 visites par mois).

## Les Moyens

Un conseil d'administration, trois animateurs à temps plein, une assistante administrative, des membres actifs, des ateliers thématiques et groupes de travail. Des partenaires techniques et financiers : l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse, la Région Rhône-Alpes, la DREAL Rhône-Alpes et le FEDER.

### Nous contacter :

#### Les membres du conseil d'administration 2011-2012

NOM	ORGANISME	MAIL	TELEPHONE
Betty CACHOT Vice-Présidente	Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine (69)	<a href="mailto:b.cachot@cc-pays-arbresle.fr">b.cachot@cc-pays-arbresle.fr</a>	04 37 49 70 86
Aurélié CAMPOY	Commission Locale de l'Eau Drac-Romanche (38)	<a href="mailto:aurelie.camпой@drac-romanche.com">aurelie.camпой@drac-romanche.com</a>	04 76 75 16 39
Anne CITTERIO	Syndicat du Pays de Maurienne (73)	<a href="mailto:riviere@maurienne.fr">riviere@maurienne.fr</a>	04 79 64 12 48
Jérôme DERIGON	Syndicat Mixte des rivières du Sornin et de ses Affluents (42)	<a href="mailto:j.derigon@symisoa.fr">j.derigon@symisoa.fr</a>	04 77 60 97 91
Guillaume DESSUS	Syndicat Intercommunal du Bassin de la Fure (69)	<a href="mailto:gdessus.sibf@orange.fr">gdessus.sibf@orange.fr</a>	04 76 07 95 84
André EVETTE	IRSTEA - Grenoble	<a href="mailto:andre.evette@irstea.fr">andre.evette@irstea.fr</a>	04 76 16 27 06
Jonathan MALINEAU	SIVU de l'Ay-Ozon (07)	<a href="mailto:sivu.ay@wanadoo.fr">sivu.ay@wanadoo.fr</a>	04 75 34 94 98
Marie MAUSSIN	Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (73)	<a href="mailto:marie.maussin@tarentaise-vanoise.fr">marie.maussin@tarentaise-vanoise.fr</a>	04 79 24 00 10
Isabelle MOINS	Association Départementale d'Aménagement I sère Drac Romanche (38)	<a href="mailto:i.moins@adisere.fr">i.moins@adisere.fr</a>	04 76 48 81 00
Alice PROST Présidente	Syndicat Mixte Territoires de Chalaronne (01)	<a href="mailto:alicep-srtc@orange.fr">alicep-srtc@orange.fr</a>	04 74 55 20 47
Emmanuel RENOUE Trésorier	SIVM Haut Giffre (74)	<a href="mailto:renou.giffre@orange.fr">renou.giffre@orange.fr</a>	04 50 47 62 04
Cécile VILLATTE Secrétaire	Syndicat Interdépartemental Guiers et Affluents (38)	<a href="mailto:cvillatte.siaga@wanadoo.fr">cvillatte.siaga@wanadoo.fr</a>	04 76 37 26 26

#### Les salariés du réseau

Julien BIGUÉ : [julien.bigue@rivierhonealpes.org](mailto:julien.bigue@rivierhonealpes.org)

Nathalie PERRIN : [arra@rivierhonealpes.org](mailto:arra@rivierhonealpes.org)

Chloé RENOUE : [chloe.renouard@rivierhonealpes.org](mailto:chloe.renouard@rivierhonealpes.org)

Nicolas VALÉ : [nicolas.vale@rivierhonealpes.org](mailto:nicolas.vale@rivierhonealpes.org)



---

## PROGRAMME DE LA JOURNÉE

---

### Contexte :

L'évaluation des procédures de gestion des milieux aquatiques est une préoccupation pour l'ensemble des partenaires techniques et financiers ainsi que pour les collectivités porteuses de ces procédures.

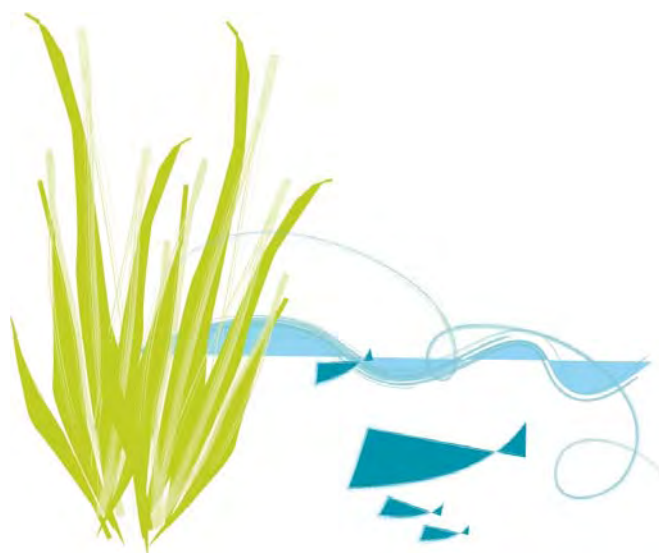
Le Groupe Technique Régional de l'Eau (Agence, Région et DREAL) a proposé plusieurs outils d'aide pour le suivi et l'évaluation des procédures et des actions menées en faveur des milieux aquatiques : guide pour la réalisation des études « bilan-évaluation-prospective », base régionale de 64 indicateurs d'évaluation, base de données Tableau...

Les gestionnaires de milieux aquatiques utilisent ces outils, les adaptent à leur contexte et aux réalités du terrain ou en créent de nouveaux.

### Objectifs :

- ▶ Présenter des outils de suivi créés par des structures gestionnaires ;
- ▶ Fournir des retours d'expérience de bilan de mi-contrat et de fin contrat ;
- ▶ Permettre aux gestionnaires d'exprimer leurs besoins en termes d'outils de suivi et d'évaluation.

Cette journée fera l'objet d'un compte-rendu détaillé qui servira à alimenter les réflexions sur l'amélioration du suivi et de l'évaluation des procédures de gestion.



## PROGRAMME DE LA JOURNÉE

09h00

### Accueil des participants

#### 09:30 Suivi technique et financier des actions du contrat de rivière Ay-Ozon

Le SIVOM de l'Ay-Ozon a créé ses propres bases de données de suivi des actions du contrat de rivière. Le chargé de mission reviendra sur la mise en œuvre de ces outils, leur gestion quotidienne et sur les difficultés d'utilisation des indicateurs régionaux d'évaluation.

*Jonathan MALINEAU - Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de l'Ay-Ozon (07)*

#### 10:15 Définition et mise en œuvre d'un protocole de suivi pour un contrat de rivière

Au cours de la phase de construction du contrat de rivière, le SIABVA a mis en place des indicateurs adaptés aux objectifs et aux moyens du territoire pour le suivi des actions. Il en résulte un observatoire des milieux qui figure sur une des fiches action de la procédure. Présentation de l'étude sur le protocole de suivi, des réflexions sur les fiches action et des outils de suivi utilisés.

*Florent PELLIZZARO - Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin Versant de l'Albarine (01)*

#### 11:00 Une première évaluation du contrat de rivière : le bilan à mi-parcours

Arrivé à mi-parcours de son contrat de rivière, le SYRI BT a travaillé avec une stagiaire sur le bilan de mi-contrat et la mise en place des indicateurs de suivi (indicateurs régionaux et indicateurs liés aux actions). Retour sur la difficulté de l'exercice et ses apports pour la structure.

*Betty CACHOT et Julie COUVE - Syndicat de Rivières Brévenne Turdine (69)*

12h00

### Déjeuner

#### 14:00 Réalisation du bilan technique, financier et opérationnel de fin de contrat

La finalisation de chaque contrat de rivière se traduit par la réalisation d'un bilan encadré par le guide méthodologique « *Étude bilan, évaluation et prospective des contrats de rivières* ». Le diagnostic se décompose en 5 phases. La Communauté de Communes du Pays de Gex a réalisé les 2 premiers modules en interne. Retour sur cette expérience.

*Julie EYDALEINE - Communauté de Communes du Pays de Gex (01)*

#### 14:45 L'étude prospective du contrat de rivière Yzeron

L'étude bilan a une double vocation : évaluer les actions du contrat de rivière et décider des suites à donner à cette procédure. À travers l'exemple de l'étude bilan du contrat de rivière de l'Yzeron, le chargé de mission analysera les différentes questions pouvant conduire ou non au renouvellement d'une procédure de gestion.

*Stéphane GUÉRIN - Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (69)*

#### 15:30 Table ronde : faut-il améliorer la politique actuelle de suivi et d'évaluation ?

Les gestionnaires de milieux aquatiques ont parfois des difficultés à mettre en place une démarche d'évaluation de leurs procédures conforme aux attentes des partenaires techniques et financiers. Ce moment de partage sera l'occasion pour les gestionnaires et les partenaires institutionnels d'échanger sur les objectifs, les outils et les évolutions possibles de l'évaluation, dans un esprit de co-construction.

*Agence de l'Eau RM&C - Région Rhône-Alpes - DREAL Rhône-Alpes*

17:00

### Fin de journée



# LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	ORGANISME	VILLE	TEL	MAIL
Julie ANIEL	Com. de l'Agglomération d'Annecy	74007 ANNECY CEDEX	04 56 49 40 19	<a href="mailto:janiel@aggllo-annecy.fr">janiel@aggllo-annecy.fr</a>
Coline ARBEY	ARTELIA ville et transport	69007 LYON	04 37 65 36 20	<a href="mailto:coline.arbey@arteliagroup.com">coline.arbey@arteliagroup.com</a>
David ARNAUD	Syndicat Mixte Ardèche Claire	07200 VOGÜE	04 75 37 82 23	<a href="mailto:sage.ardèche@ardecheclairaie.fr">sage.ardèche@ardecheclairaie.fr</a>
Maud BALME-DEBIONNE	SACO	38520 BOURG D'OISANS	04 76 11 01 09	<a href="mailto:m.balme@ccoisans.fr">m.balme@ccoisans.fr</a>
Olivier BARDOU	DDT de l'Isère	38040 GRENOBLE CEDEX 09	04 76 33 45 46	<a href="mailto:olivier.bardou@isere.gouv.fr">olivier.bardou@isere.gouv.fr</a>
Sandrine BATUT	SMBV du Lez	84600 GRILLON	04 90 35 60 55	<a href="mailto:sandrine.batut@smbvl.com">sandrine.batut@smbvl.com</a>
Sébastien BESSON	SIGREDA	38450 VIF	04 76 75 21 88	<a href="mailto:sebastien.besson@drac-romanche.com">sebastien.besson@drac-romanche.com</a>
Stéphanie BESSON	Agence de l'Eau RM&C	69363 LYON Cedex 07	04 72 76 19 42	<a href="mailto:stephanie.besson@eamrc.fr">stephanie.besson@eamrc.fr</a>
Adeline BIERRY	Rivière Rhône Alpes	38000 GRENOBLE	04 76 70 43 47	<a href="mailto:arra@riviererhonealpes.org">arra@riviererhonealpes.org</a>
Julien BIGUE	Rivière Rhône Alpes	38000 GRENOBLE	04 76 70 43 47	<a href="mailto:arra@riviererhonealpes.org">arra@riviererhonealpes.org</a>
Baptiste BISSONNET	SMB Roubion et du Jabron	26450 CLEON D'ANDRAN	04 75 90 26 36	<a href="mailto:contrat.riviere.smbri@orange.fr">contrat.riviere.smbri@orange.fr</a>
Yannick BOISSIEUX	SRT de Chalaronne	01400 CHATILLON SUR CHALARONNE	04 74 55 20 47	<a href="mailto:chalaronne@orange.fr">chalaronne@orange.fr</a>
Mathilde BOUMIER	SIVOM de l'Ay-Ozon	07290 SAINT ROMAIN D'AY	04 75 34 94 98	<a href="mailto:sivu.av@wanadoo.fr">sivu.av@wanadoo.fr</a>
Frédérique BOYER	SM Veyle Vivante	01540 VONNAS	04 74 50 26 66	<a href="mailto:imercier@veyle-vivante.com">imercier@veyle-vivante.com</a>
Perrine BROUST	SMECRU	74270 FRANGY	04 50 01 46 99	<a href="mailto:smecru@gmail.com">smecru@gmail.com</a>
Betty CACHOT	SYRIBT	69592 L'ARBRESLE Cedex	04 37 49 70 86	<a href="mailto:b.cachot@cc-pays-arbresle.fr">b.cachot@cc-pays-arbresle.fr</a>
Jacques CANBON	FRAPNA Haute-Savoie	74370 PRINGY	04 50 67 37 34	<a href="mailto:marie.hebert@frapna.org">marie.hebert@frapna.org</a>
Julien CHAPIER	SIA du Bassin de l'Herbasse	26260 ST DONAT SUR HERBASSE	04 75 45 88 32	<a href="mailto:siabh-chapier@pays-herbasse.com">siabh-chapier@pays-herbasse.com</a>
Valérie CHARVILLAT	Syndicat Intercommunal Eyrieux Clair	07160 LE CHEYLARD	04 75 29 44 18	<a href="mailto:vsoulier@inforoutes-ardèche.fr">vsoulier@inforoutes-ardèche.fr</a>
Julie COUVE	SYRIBT	69592 L'ARBRESLE Cedex	04 37 49 70 86	<a href="mailto:gouvette@hotmail.fr">gouvette@hotmail.fr</a>
Caroline CROZET	SR des 4 Vallées	38440 SAINT JEAN DE BOURNAY	04 74 59 73 08	<a href="mailto:caroline.crozet@riv4val.fr">caroline.crozet@riv4val.fr</a>
Stéphane DAVAL	SIAE de la Reyssouze et ses Affluents	01340 MONTREVEL EN BRESSE	04 74 25 66 65	<a href="mailto:stef.siaera@orange.fr">stef.siaera@orange.fr</a>
Véronique DESAGHER	RRGMA - PACA	13591 AIX EN PROVENCE Cedex 3	04 42 90 90 58	<a href="mailto:v.desagher@arpe-paca.org">v.desagher@arpe-paca.org</a>
Guillaume DUFAUD	Syndicat des Trois Rivières	07430 DAVEZIEUX	04 75 67 66 75	<a href="mailto:g.dufaud@3rivieres.fr">g.dufaud@3rivieres.fr</a>
Julien DUMOUTIER	SMBV Véore	26760 BEAUMONT LÈS VALENCE	04 75 60 11 45	<a href="mailto:dumoutier.smbvv@orange.fr">dumoutier.smbvv@orange.fr</a>
Mathilde DUPERRÉ	TARVEL - Espaces Verts	69747 GENAS Cedex	04 78 79 39 21	<a href="mailto:m.duperré@tarvel.fr">m.duperré@tarvel.fr</a>
Sylvie DUPLAN	SIVM Haut Giffre	74440 TAININGS	04 50 47 62 02	<a href="mailto:duplan.giffre@orange.fr">duplan.giffre@orange.fr</a>
Jérôme DUVAL	SM de la Rivière Drôme	26340 SAILLANS	04 75 21 85 85	<a href="mailto:info@smdr.org">info@smdr.org</a>
Sarah DUVOCHEL	SICALA	43000 LE PUY EN VELAY	04 71 04 16 41	<a href="mailto:sarah.duvochel@sicalahauteloire.org">sarah.duvochel@sicalahauteloire.org</a>
Julie EYDALEINE	CC du Pays de Gex	01170 GEX	04 50 40 65 00	<a href="mailto:jeydaleine@ccpg.fr">jeydaleine@ccpg.fr</a>
Emmanuelle FAURE	Syndicat d'étude du BV du Chassezac	07140 LES VANS	04 75 88 10 65	<a href="mailto:efaure.syndicat.chassezac@orange.fr">efaure.syndicat.chassezac@orange.fr</a>
Catherine FREISSINET	ARTELIA EAU & ENVIRONNEMENT	38130 ÉCHIROLLES	04 76 33 42 99	<a href="mailto:catherine.freissinet@arteliagroup.com">catherine.freissinet@arteliagroup.com</a>
Corinne GAUTIER	PNR du Verdon	04360 MOUSTIER SAINTE MARIE	04 92 74 68 00	<a href="mailto:corinne.gautier3@wanadoo.fr">corinne.gautier3@wanadoo.fr</a>
Véronique GELIN	SRT de Chalaronne	01400 CHATILLON SUR CHALARONNE	04 74 55 20 47	<a href="mailto:alicep-srtc@orange.fr">alicep-srtc@orange.fr</a>
Frédéric GRUFFAZ	Eau & Territoires	38100 GRENOBLE	09 72 13 09 71	<a href="mailto:f.gruffaz@eauterritoires.fr">f.gruffaz@eauterritoires.fr</a>
Stéphane GUERIN	SAGYRC	69290 GREZIEU LA VARENNE	04 37 22 11 56	<a href="mailto:s.guerin.vzeron@wanadoo.fr">s.guerin.vzeron@wanadoo.fr</a>
Marie HEBERT	FRAPNA Haute-Savoie	74370 PRINGY	04 50 67 37 34	<a href="mailto:marie.hebert@frapna.org">marie.hebert@frapna.org</a>
Alice HEILLES	SIAE de la Reyssouze et ses Affluents	01340 MONTREVEL EN BRESSE	04 74 25 66 65	<a href="mailto:alice.sbv@orange.fr">alice.sbv@orange.fr</a>
Audrey JOHANY	SIVOM de l'Ay-Ozon	07290 SAINT ROMAIN D'AY	04 75 34 94 98	<a href="mailto:sivu.av@wanadoo.fr">sivu.av@wanadoo.fr</a>
Sylvie JOUSSE	Agence de l'Eau RM&C	69363 LYON Cedex 07		<a href="mailto:svlvie.jousse@eamrc.fr">svlvie.jousse@eamrc.fr</a>
Valérie LACOUA	CC du Grésivaudan	38926 CROLLES Cedex	04 76 08 04 57	<a href="mailto:crajat@le-gresivaudan.fr">crajat@le-gresivaudan.fr</a>
Stéphane LASCOURS	Conseil Général de Savoie - SATERCE	73000 CHAMBÉRY	04 79 96 75 89	<a href="mailto:stephane.lascours@cg73.fr">stephane.lascours@cg73.fr</a>
Sophie LECACHER	CC du Val d'Arly	73400 UGINE Cedex	04 79 37 34 99	<a href="mailto:sophie.lecacher@uquine.com">sophie.lecacher@uquine.com</a>
Claudine LECURET	Eau et Milieux Aquatiques	74370 PRINGY	04 50 46 83 01	<a href="mailto:claudine.lecuret@wanadoo.fr">claudine.lecuret@wanadoo.fr</a>
Jérôme LIONS	CPIE des Monts du Pilat	42660 MARLHES	04 77 40 01 40	<a href="mailto:jerome.lions.cpiepilat@wanadoo.fr">jerome.lions.cpiepilat@wanadoo.fr</a>
Hélène LUCZYSZYN	EMA Conseil	26190 ST THOMAS EN ROYANS	04 75 48 32 78	<a href="mailto:ema.conseil@orange.fr">ema.conseil@orange.fr</a>
Morgane MAITRIAS	Syndicat Intercommunal Eyrieux Clair	07160 LE CHEYLARD	04 75 29 44 18	<a href="mailto:sdaniel@inforoutes-ardèche.fr">sdaniel@inforoutes-ardèche.fr</a>
Jonathan MALINEAU	SIVOM de l'Ay-Ozon	07290 SAINT ROMAIN D'AY	04 75 34 94 98	<a href="mailto:sivu.av@wanadoo.fr">sivu.av@wanadoo.fr</a>
Marion MARECHAL	Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne	66760 UR	04 68 04 69 25	<a href="mailto:marion.marechal@pyrenees-cerdagne.com">marion.marechal@pyrenees-cerdagne.com</a>
Alain MARTINET	Région Rhône-Alpes	69269 LYON Cedex 02		
Karelle MATTEODA	Agence de l'Eau RM&C	69363 LYON Cedex 07		<a href="mailto:Karelle.matteoda@eamrc.fr">Karelle.matteoda@eamrc.fr</a>
Marie MAUSSIN	Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise	73600 MOUTIERS	04 79 24 00 10	<a href="mailto:marie.maussin@tarentaise-vanoise.fr">marie.maussin@tarentaise-vanoise.fr</a>
François MEJEAN	Com Com du Pays de Charlieu	42190 CHARLIEU	04 77 69 36 12	<a href="mailto:francois.mejean@ccpayscharlieu.fr">francois.mejean@ccpayscharlieu.fr</a>
Dimitri MERCIER	AGESEF	01600 SAINTE EUPHEMIE	04 74 00 16 79	<a href="mailto:agesef@orange.fr">agesef@orange.fr</a>
Julien MESTRALLET	DREAL Rhône-Alpes	69509 LYON Cedex 03	04 26 28 66 19	<a href="mailto:julien.mestrallet@developpement-durable.gouv.fr">julien.mestrallet@developpement-durable.gouv.fr</a>
Lauren MOINE	Mosaïque environnement	69100 VILLEURBANNE	04 78 03 18 18	<a href="mailto:agence@mosaique-environnement.com">agence@mosaique-environnement.com</a>
Déborah NADAL	Syndicat des cours d'eau châtilonnais	21400 CHATILLON / SEINE	03 80 81 56 25	<a href="mailto:deborah.nadal@contrat-saquana.fr">deborah.nadal@contrat-saquana.fr</a>
Olivier NAVARRO	Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale	84340 ENTRECHAUX	04 90 46 09 43	<a href="mailto:sm.ouveze.provencale@wanadoo.fr">sm.ouveze.provencale@wanadoo.fr</a>
François PARET	Com Com du Pays de Charlieu	42190 CHARLIEU	04 77 69 36 12	<a href="mailto:francois.paret@ccpayscharlieu.fr">francois.paret@ccpayscharlieu.fr</a>
Cécile PAYEN	Région Rhône-Alpes	69269 LYON Cedex 02	04 26 73 40 00	<a href="mailto:cpayen@rhonealpes.fr">cpayen@rhonealpes.fr</a>
Florent PELLIZZARO	SIABVA	01230 ST RAMBERT EN BUGEY	04 74 37 42 80	<a href="mailto:siabva@wanadoo.fr">siabva@wanadoo.fr</a>
Myriam PIERRON	Comité Régional de Canoë-kayak	38307 BOURGOIN-JALLIEU	04 74 19 19 12	<a href="mailto:mpierron@ffck.org">mpierron@ffck.org</a>
Jérôme PORTERET	CPNS	73370 LE BOURGET DU LAC	04 79 25 20 32	<a href="mailto:j.porteret@patrimoine-naturel-savoie.org">j.porteret@patrimoine-naturel-savoie.org</a>
Antonin POULAIN	SRT de Chalaronne	01400 CHATILLON SUR CHALARONNE	04 74 55 20 47	<a href="mailto:alicep-srtc@orange.fr">alicep-srtc@orange.fr</a>
Alice PROST	SRT de Chalaronne	01400 CHATILLON SUR CHALARONNE	04 74 55 20 47	<a href="mailto:alicep-srtc@orange.fr">alicep-srtc@orange.fr</a>
Christophe RAJAT	CC du Grésivaudan	38926 CROLLES Cedex	04 76 08 04 57	<a href="mailto:crajat@le-gresivaudan.fr">crajat@le-gresivaudan.fr</a>
Chloé RENOARD	Rivière Rhône Alpes	38000 GRENOBLE	04 76 70 43 47	<a href="mailto:arra@riviererhonealpes.org">arra@riviererhonealpes.org</a>
Jean-Jacques REYMOND	OASURE	42170 ST JUSTE ST RAMBERT	04 77 52 13 98	<a href="mailto:oasure@oasure.fr">oasure@oasure.fr</a>
Corinne RICHEROL	SIR du Calavon Coulon	84404 APT	04 90 04 42 27	<a href="mailto:corinne.richerol.sirc@gmail.com">corinne.richerol.sirc@gmail.com</a>
Anaëlle SAINT-PIERRE	FRAPNA Haute-Savoie	74370 PRINGY	04 50 67 37 34	<a href="mailto:marie.hebert@frapna.org">marie.hebert@frapna.org</a>
Christelle SENECHAL	SEPIA Conseils	01120 MONTLUEZ	06 73 98 65 95	<a href="mailto:cs@sepia-conseils.fr">cs@sepia-conseils.fr</a>
Jean Louis SIMONNOT	Agence de l'Eau RM&C	69363 LYON Cedex 07		<a href="mailto:jeanlouis.simonnot@eamrc.fr">jeanlouis.simonnot@eamrc.fr</a>
Stéphanie SPACAGNA	SMAGGA	69530 BRIGNAIS	04 72 31 90 85	<a href="mailto:sspacagna@smagga-svseq.com">sspacagna@smagga-svseq.com</a>
Aline STRACCHI	SMBV Véore	26760 BEAUMONT LÈS VALENCE	04 75 60 11 45	<a href="mailto:stracchi.smbvv@orange.fr">stracchi.smbvv@orange.fr</a>
Grégoire THEVENET	SM des Rivières du Beaujolais	69220 LANCIE	04 74 06 41 31	<a href="mailto:smb@smrb.mairies69.net">smb@smrb.mairies69.net</a>
Nicolas VALE	Rivière Rhône Alpes	38000 GRENOBLE	04 76 70 43 47	<a href="mailto:arra@riviererhonealpes.org">arra@riviererhonealpes.org</a>
Cécile VILLATTE	SIVU Guiers SIAGA	38480 PONT DE BEAUVOISIN	04 76 37 26 26	<a href="mailto:cvillatte.siaga@wanadoo.fr">cvillatte.siaga@wanadoo.fr</a>
Emilie VINCENT	SIGREDA	38450 VIF	04 76 75 21 88	<a href="mailto:emilie.sigreda@drac-romanche.com">emilie.sigreda@drac-romanche.com</a>
Julie WEISS	ASCONIT Consultants	69366 LYON Cedex 07	04 72 82 37 43	<a href="mailto:julie.weiss@asconit.com">julie.weiss@asconit.com</a>
Emilie WICHROFF	Syndicat du Haut-Rhône (SHR)	73170 YENNE	04 79 36 78 92	<a href="mailto:info@haut-rhone.com">info@haut-rhone.com</a>







# Suivi technique et financier des actions du contrat de rivière Ay-Ozon

*Jonathan MALINEAU*  
*Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de l'Ay-Ozon (07)*






**Les Contrats de Rivière :**  
**Outils de suivi et d'évaluation**

Vienne, le 10 mai 2012

---

---

---

---

---

---

---

---



**Suivi technique et financier  
du Contrat Ay-Ozon**



- ✓ Présentation du syndicat
- ✓ Un SIG clef en main pour le SIVOM
- ✓ Les indicateurs de suivi du Contrat
- ✓ Tabl'EAU : avantages/inconvénients

---

---

---


---

---

---

---

---



**Suivi technique et financier  
du Contrat Ay-Ozon**

**Présentation du syndicat**

- ✓ 15 communes du Nord Ardèche
- ✓ Création en 1997
- ✓ 1er Contrat de Rivières (1998-2002)
- ✓ Mise en place d'un SPANC (2005-2006)
- ✓ 2nd Contrat de Rivières (2012-2016)
- ✓ 1CM, 1 TR, 1T SPANC, 1/2SC

---

---

---

---

---

---

---

---




---

---

---

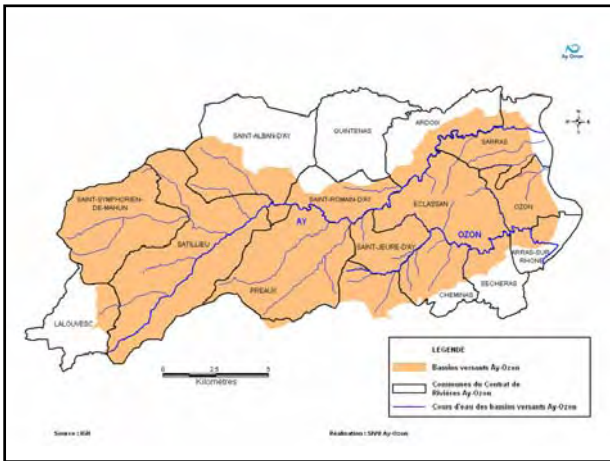
---

---

---

---

---




---

---

---

---

---

---

---

---



**Suivi technique et financier  
du Contrat Ay-Ozon**

---

**Un SIG clef en main pour le SIVOM**

- ✓ 3 SIG distincts, créé en 2005 (Mapinfo-access) :
  - SIG SPANC
  - SIG Financier
  - SIG Milieu
- ✓ Mais des objectifs communs :
  - Acquisition, archivage et traitement des informations
  - Réalisation de cartographies...
 ⇒ Véritable outil d'aide à la décision, à la communication

---

---

---


---

---

---

---

---



**Suivi technique et financier  
du Contrat Ay-Ozon**

---

**Un SIG clef en main pour le SIVOM**

Conditions préalables



- Décision politique
- Evaluation des besoins
- Etude de faisabilité
- Analyse de l'existant, recueil des données
- Modélisation conceptuelle
- Mise en place, validation du SIG

---

---

---

---

---

---

---

---



**Suivi technique et financier  
du Contrat Ay-Ozon**

---

**Un SIG clef en main pour le SIVOM**

**1. SIG Financier**

- ✓ SIG (ou plutôt BD) réalisé pour le suivi financier des actions
- ✓ Aucun lien avec Mapinfo
- ✓ SIG composé de 13 tables

---

---

---

---

---

---

---

---



**Suivi technique et financier  
du Contrat Ay-Ozon**

---

**Un SIG clef en main pour le SIVOM**

**1. SIG Financier**

- ✓ Structuration de la BD afin de faciliter le bilan financier mi et fin contrat
- ✓ Exemples d'analyses envisageables :
  - Nombre d'opérations réalisées/en cours/annulées
  - Répartition des financements prévisionnels/réels (par volet, par année...)
  - Participation prévisionnelle/réelle des financeurs ou des MO au Contrat (par volet, par objectif, par année...)
  - Montant dépensé par volet, comparé au montant prévisionnel
  - ...

---

---

---


---

---

---

---

---

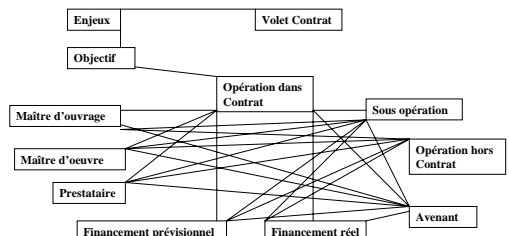


**Suivi technique et financier  
du Contrat Ay-Ozon**

---

**Un SIG clef en main pour le SIVOM**

**1. SIG Financier**




---

---

---


---

---

---

---

---



**Suivi technique et financier  
du Contrat Ay-Ozon**

---

**Un SIG clef en main pour le SIVOM**

**1. SIG Financier – Exemple de requête (sous access)**

**Quelle participation réelle de l'AE pour opérations du volet C inscrites au Contrat et réalisées en 2012 ?**

- ✓ Réalisation du lien entre les tables « sous opération » et « financement réel » grâce au champ commun « n° sous opération »
- ✓ Dans la table « sous opération », sélectionner toutes les lignes ou date de réalisation = 2012
- ✓ Dans la table « financement réel », sélectionner toutes les lignes ou champ volet = volet C
- ✓ Puis additionner toutes les valeurs du champ « montant subvention AE »

---

---

---

---

---

---

---

---



**Suivi technique et financier  
du Contrat Ay-Ozon**

---

**Un SIG clef en main pour le SIVOM**

**2. SIG Milieu**

- ✓ SIG réalisé pour le suivi du Milieu
- ✓ Lien ODBC avec Mapinfo (analyse cartographique)
- ✓ SIG composé de 27 tables

---

---

---

---

---

---

---

---



**Suivi technique et financier  
du Contrat Ay-Ozon**

---

**Un SIG clef en main pour le SIVOM**

**2. SIG Milieu**

✓ **Structuration de la BD afin de faciliter le bilan mi et fin contrat**

✓ **Exemples d'analyses envisageables :**

- Evolution de la qualité des eaux selon tel ou tel paramètre
- Evolution de l'aire de répartition de l'écrevisse sur le bv
- Nombre de rejets de STEP non-conformes et localisation
- Evolution de la quantité de prélèvement individuel et localisation
- ...

---

---

---

---

---

---


---

---

---

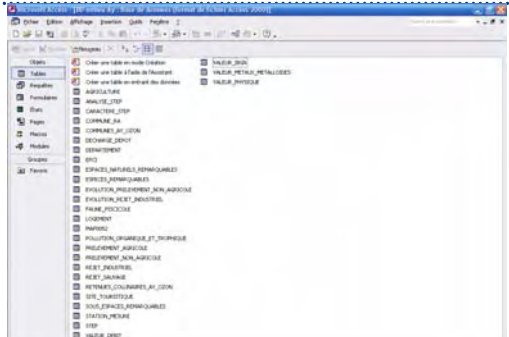
---

---



**Suivi technique et financier  
du Contrat Ay-Ozon**

---




---

---

---

---

---

---


---

---

---

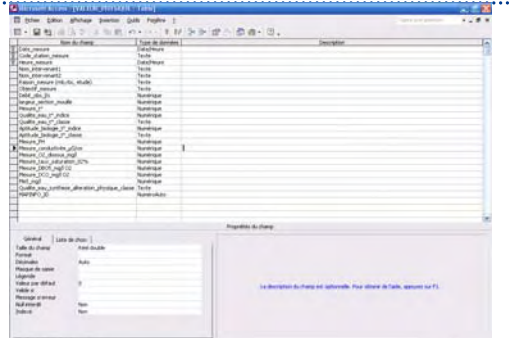
---

---



**Suivi technique et financier  
du Contrat Ay-Ozon**

---




---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---






---

---

---

---

---

---

---

---

**Suivi technique et financier  
du Contrat Ay-Ozon**

**Un SIG clef en main pour le SIVOM**

**2. SIG Milieu – Exemple de requête** (sous Mapinfo)

**Evolution de la qualité du cours d'eau entre 2008 et 2014 selon le paramètre IBGN ?**

- ✓ Réalisation du lien entre les tables « station mesure » et « IBGN » grâce au champ commun « n° station mesure »
- ✓ Dans la table « IBGN », sélectionner toutes les lignes ou le champ « date mesure » = 2008. (Même requête pour 2014)
- ✓ Analyses thématiques sous MI pour attribuer des couleurs aux classes de qualité

---

---

---

---

---

---

---

---




---

---

---

---

---

---

---

---



**Suivi technique et financier  
du Contrat Ay-Ozon**

---

**Un SIG clef en main pour le SIVOM**

**Avec du recul : avantages**

- ✓ SIG unique, créé selon le contexte local, les données disponibles, les objectifs du Contrat
- ✓ Possibilité d'évolution de l'outil (rajout/suppression de table)
- ✓ Possibilité d'envisager tout type de requête
- ✓ Possibilité d'envisager tout type de représentation des données :
  - ⇒ Tableau, histogramme, graphe...
  - ⇒ Cartographie

---

---

---


---

---

---

---

---



**Suivi technique et financier  
du Contrat Ay-Ozon**

---

**Un SIG clef en main pour le SIVOM**

**Avec du recul : inconvénients**

- ✓ SIG « trop bien conçu » : véritable usine à gaz (type observatoire)
- ✓ Pas le temps de nourrir le SIG
- ✓ Améliorations possibles :
  - ⇒ création de requêtes types
  - ⇒ création d'une interface conviviale
- ✓ Comment y intégrer les indicateurs de suivi du Contrat ?

---

---

---

---

---

---

---

---



**Suivi technique et financier  
du Contrat Ay-Ozon**

---

**Les indicateurs de suivi du Contrat Ay-Ozon**

- ✓ Qualité physico-chimique et hydrobio. des cours d'eau
- ✓ Taux de conformité à la directive ERU
- ✓ Volumes d'eau prélevés par les usagers
- ✓ Linéaire rendu favorable au dev. de la faune piscicole
- ✓ Linéaire de ripisylve créée
- ✓ Obstacle au transport solide
- ✓ Amélioration de l'accès à la rivière
- ✓ Réunions et courriers
- ✓ Taux de personnes touchées par la com. ; Nbre de bulletins distribués
- ✓ Gestion des zones humides

---

---

---


---

---

---

---

---



**Suivi technique et financier  
du Contrat Ay-Ozon**

---

**Les indicateurs de suivi du Contrat Ay-Ozon**

**Difficulté pour intégrer la plupart des indicateurs au SIG**

**Ex : linéaire rendu favorable au dev. de la faune piscicole**

- ✓ Créer une table spécifique « linéaire rendu favorable au dev. de la faune piscicole »
- ✓ Créer un champ « avancement action » (annulée/en cours/achevée)
- ✓ Créer un champ « linéaire rendu favorable »

⇒ Comment lier cette table a des linéaires sur Mapinfo ?

---

---

---


---

---

---

---

---



**Suivi technique et financier  
du Contrat Ay-Ozon**

---

**Les indicateurs de suivi du Contrat Ay-Ozon**

**Difficulté pour intégrer la plupart des indicateurs au SIG**

**Ex : Réunions et courriers**

- ✓ Créer une table spécifique « réunions et courriers »
- ✓ Créer un champ « thème réunion »
- ✓ Créer un champ « courrier envoyé/reçu » par catégorie d'acteur

⇒ Renseigner le SIG très régulièrement !

---

---

---


---

---

---

---

---



**Suivi technique et financier  
du Contrat Ay-Ozon**

---

**Les indicateurs de suivi du Contrat Ay-Ozon**

**Avec du recul**

- ✓ Aucun lien évident entre mon SIG actuel et les indicateurs de suivi
- ✓ Une partie des indicateurs non cartographiables
- ✓ Difficulté à venir pour les bilans mi et fin Contrat (erreur, oubli...)

⇒ Créer un nouveau SIG « suivi » (1 à 2 sem. de boulot)

⇒ Nourrir « au jour le jour » le SIG (0,5 à 1 jr de boulot/mois)

---

---

---

---

---

---

---

---



### Suivi technique et financier du Contrat Ay-Ozon

**Tabl'EAU**

- ✓ Logiciel créé par le RRGMA de PACA
- ✓ Logiciel fourni par l'AE RMC lors du passage en Comité d'agrément

Objectifs :

- ⇒ Centraliser les données du programme d'actions
- ⇒ Faciliter le suivi et l'édition de données traitées
- ⇒ Permettre aux financeurs de recevoir les données de suivi de chaque Contrat

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



### Suivi technique et financier du Contrat Ay-Ozon

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de l'Ay

- Ouvrages
- Moyens d'entretien
- Partenaires
- Échecs actuels
- Analyses

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



### Suivi technique et financier du Contrat Ay-Ozon

Contractuel de l'année

Fiches d'action

Code	Libellé de l'action	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Financé	Coût (€) (1)	Coût (€) (2)
24.1.01	Travaux de maintenance des ouvrages d'entretien (C) et de décharge	1	1	50 000,00	50 000,00	80	40 000,00	40 000,00
24.1.02	Travaux de maintenance des ouvrages d'entretien (D) et de décharge	1	1	50 000,00	50 000,00	24	12 000,00	12 000,00
24.1.03	Travaux de maintenance des ouvrages d'entretien (E) et de décharge	1	1	50 000,00	50 000,00	24	12 000,00	12 000,00
24.1.04	Travaux de maintenance des ouvrages d'entretien (F) et de décharge	1	1	50 000,00	50 000,00	80	40 000,00	40 000,00
24.1.05	Travaux de maintenance des ouvrages d'entretien (G) et de décharge	1	1	50 000,00	50 000,00	12	6 000,00	6 000,00
24.1.06	Travaux de maintenance des ouvrages d'entretien (H) et de décharge	1	1	50 000,00	50 000,00	12	6 000,00	6 000,00
24.1.07	Travaux de maintenance des ouvrages d'entretien (I) et de décharge	1	1	50 000,00	50 000,00	80	40 000,00	40 000,00
24.1.08	Travaux de maintenance des ouvrages d'entretien (J) et de décharge	1	1	50 000,00	50 000,00	80	40 000,00	40 000,00
24.1.09	Travaux de maintenance des ouvrages d'entretien (K) et de décharge	1	1	50 000,00	50 000,00	12	6 000,00	6 000,00
24.1.10	Travaux de maintenance des ouvrages d'entretien (L) et de décharge	1	1	50 000,00	50 000,00	12	6 000,00	6 000,00

Opération(s) relative(s) à l'action B1-2-1

Code	Libellé de l'opération	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Financé	Coût (€) (1)	Coût (€) (2)
1	Travaux de maintenance des ouvrages d'entretien (C) et de décharge	1	1	50 000,00	50 000,00	80	40 000,00	40 000,00
2	Travaux de maintenance des ouvrages d'entretien (D) et de décharge	1	1	50 000,00	50 000,00	24	12 000,00	12 000,00
3	Travaux de maintenance des ouvrages d'entretien (E) et de décharge	1	1	50 000,00	50 000,00	24	12 000,00	12 000,00

Financement(s) de l'opération n° 1

Code	Libellé du financement	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Financé	Coût (€) (1)	Coût (€) (2)
1	Financement par l'Etat	1	1	50 000,00	50 000,00	80	40 000,00	40 000,00
2	Financement par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de l'Ay	1	1	50 000,00	50 000,00	24	12 000,00	12 000,00
3	Financement par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de l'Ay	1	1	50 000,00	50 000,00	24	12 000,00	12 000,00

Versement(s)

Code	Libellé du versement	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	Financé	Coût (€) (1)	Coût (€) (2)
1	Versement par l'Etat	1	1	50 000,00	50 000,00	80	40 000,00	40 000,00
2	Versement par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de l'Ay	1	1	50 000,00	50 000,00	24	12 000,00	12 000,00
3	Versement par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de l'Ay	1	1	50 000,00	50 000,00	24	12 000,00	12 000,00

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



## Suivi technique et financier du Contrat Ay-Ozon

Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de l'Ay




---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



## Suivi technique et financier du Contrat Ay-Ozon

Répartition des financements par volet avant validation du contrat



Volet	Pourcentage
Volet A	48%
Volet B1	22%
Volet B2	12%
Volet C	18%

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



## Suivi technique et financier du Contrat Ay-Ozon

Répartition annuelle du montant des projets par volet avant validation du contrat

Année	A	B1	B2	C
2017	174 400,00	72 300,00	26 800,00	106 000,00
2018	182 700,00	1 200,00	7 200,00	180 200,00
2019	1 760 700,00	140 000,00	3 200,00	188 270,00
2020	361 500,00	417 000,00	3 200,00	115 500,00
2021	111 100,00	63 000,00	3 200,00	140 270,00
2022	482 000,00	30 000,00		312 000,00

Répartition annuelle des financements par volet avant validation du contrat




---

---

---

---

---


---

---

---

---

---



**Suivi technique et financier  
du Contrat Ay-Ozon**

---

**Tabl'EAU : inconvénients**

- ✓ Outil très (trop?) complet et généraliste
- ✓ Outil non modifiable
- ✓ Intégrations fastidieuses des données initiales (à faire le plus tard possible). (copier/coller, cartes...)
- ✓ Problème des actions où les taux d'aides restent AD (intégration d'un biais dans les analyses)
- ✓ Doubleton avec mon SIG (à qui la priorité?)
- ✓ Analyse : graphe/camembert illisibles, pas de modif. possible (couleur, légende...)

---

---

---


---

---

---

---

---



**Suivi technique et financier  
du Contrat Ay-Ozon**

---

**Tabl'EAU : avantages**

- ✓ Logiciel fourni gratuitement
- ✓ Nombreuses requêtes pré-enregistrées
- ⇒ Analyses facilitées
- ✓ Analyses exportables sous forme de diagramme/camembert dans word/excel/pdf...

---

---

---

---

---

---

---

---





# Définition et mise en œuvre d'un protocole de suivi pour un contrat de rivière

*Florent PELLIZZARO*  
*Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin*  
*Versant de l'Albarine (01)*

**SIABVA**

**Le suivi ...**  
 ... les origines  
 ... mais lequel ?  
 ... dans quel but ?

**Rédaction des FA**  
 -Intégration du suivi  
 -Outil Tab'eau  
 -Outil personnalisé

**Protocole de suivi**  
 -Modèle PER  
 -Indicateurs existants  
 -Protocole sur-mesure  
 Méthodologie  
 Suivi Procédure  
 Observatoire des Milieux  
 Opé. de restauration

**Mise en œuvre**  
 -Calendrier  
 -Intégration aux act\*

**Conclusion**

**Définition et mise en oeuvre d'un protocole de suivi pour un Contrat de rivière**

Etat initial

Florent PELLIZZARO - SIABV de l'Albarine  
 - Mai 2012 -

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**SIABVA**

**Le suivi ...**  
 ... les origines

**Apparait avec l'arrivée des logiques libérales et les contextes de crise**

**Il est lié à la notion de performance :**

**Passage d'une logique de moyens à une logique de résultats**

Si les objectifs sont fixés en matière de résultat,  
 Il faut un moyen d'évaluer ces derniers.

[Source www.iso14001.fr]

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**SIABVA**

**Le suivi ...**  
 ... mais lequel ?

**Le suivi ...**  
 ... les origines  
 ... mais lequel ?  
 ... dans quel but ?

**Rédaction des FA**  
 -Intégration du suivi  
 -Outil Tab'eau  
 -Outil personnalisé

**Protocole de suivi**  
 -Modèle PER  
 -Indicateurs existants  
 -Protocole sur-mesure  
 Méthodologie  
 Suivi Procédure  
 Observatoire des Milieux  
 Opé. de restauration

**Mise en œuvre**  
 -Calendrier  
 -Intégration aux act\*

**Conclusion**

**De type ...**

**... opérationnel ?**  
 - Lancement d'opérations  
 - Etat d'avancement de l'opération

**... de la procédure ?**  
 - Etat d'avancement de la procédure  
 - verrous, leviers ...

**...financier ?**  
 -Consommation des crédits  
 -Ecart aux coûts estimatifs  
 -Ecart aux plans de financement prévisionnel

**...technique ?**  
 -Suivi du milieu  
 -Suivi de l'impact des opérations (atteinte des objectifs / retours d'expérience)

**... qualitatif ?**  
 Oui/non

**... quantitatif ?**  
 %

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Le suivi ...**  
**... dans quel but ?**

**Rendre de comptes et mieux piloter...**

**... d'une manière générale**

- Transparence
- Efficacité : atteinte des objectifs
- Rationnalité

**... auprès des partenaires et des élus de la structure**

- Pertinence : Critique des objectifs initiaux
- Cohérence : des objectifs entre eux, des moyens juridiques, humains et financiers, avec d'autres politiques ?
- Efficience : les objectifs ont-ils été atteints au meilleur coût ?
- Les impacts : les effets obtenus sont-ils globalement satisfaisants ?
- La durabilité : la démarche engagée est-elle pérenne ?

*Vocabulaire tiré du guide méthodologique sur les études Bilans et Prospective des contrats de rivière*

**Le suivi ...**

- ... les origines
- ... mais lequel ?
- ... dans quel but ?

**Rédaction des FA**

- Intégration du suivi
- Outil Tabl'eau
- Outil personnalisé

**Protocole de suivi**

- Modèle PER
- Indicateurs existants
- Protocole sur-mesure
- Méthodologie
- Suivi Procédure
- Observatoire des Milieux
- Opé. de restauration

**Mise en œuvre**

- Calendrier
- Intégration aux act\*

**Conclusion**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Rédaction de Fiches Actions**  
**Décider en amont**

**Dans le contrat de rivière, ont été définis en amont :**

- **Le suivi opérationnel, action par action**
  - Etat d'avancement
  - Atteinte des objectifs
- **Le suivi de la procédure**
  - La fiche action " Bilan et prospective"
- **Le suivi des milieux**
  - La fiche action " Observatoire des milieux"

**Le suivi ...**

- ... les origines
- ... mais lequel ?
- ... dans quel but ?

**Rédaction des FA**

- Intégration du suivi
- Outil Tabl'eau
- Outil personnalisé

**Protocole de suivi**

- Modèle PER
- Indicateurs existants
- Protocole sur-mesure
- Méthodologie
- Suivi Procédure
- Observatoire des Milieux
- Opé. de restauration

**Mise en œuvre**

- Calendrier
- Intégration aux act\*

**Conclusion**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Rédaction de Fiches Actions**  
**Outil Tabl'eau**

**Sa vocation initiale:**

- Standardisation
- Le suivi opérationnel, action par action (Etat d'avancement)
- Synchronisation avec les partenaires

**Critiques principales :**

- Pas d'évolutivité depuis la création

L'outil ne propose pas un modèle de fiche-action qui répond aux attentes des partenaires (Dispositions SDAGE, PDM, indicateurs, Masse d'eau concernée)

- Utilisation peu intuitive et contraignante
- Rendu non modifiable

**Le suivi ...**

- ... les origines
- ... mais lequel ?
- ... dans quel but ?

**Rédaction des FA**

- Intégration du suivi
- Outil Tabl'eau
- Outil personnalisé

**Protocole de suivi**

- Modèle PER
- Indicateurs existants
- Protocole sur-mesure
- Méthodologie
- Suivi Procédure
- Observatoire des Milieux
- Opé. de restauration

**Mise en œuvre**

- Calendrier
- Intégration aux act\*

**Conclusion**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

















**Mise en œuvre**  
**Calendrier de mise à jour**

**Le suivi ...**  
 ... les origines  
 ... mais lequel ?  
 ... dans quel but ?

**Rédaction des FA**  
 -Intégration du suivi  
 -Outil Tab'eau  
 -Outil personnalisé

**Protocole de suivi**  
 -Modèle PER  
 -Indicateurs existants  
 -Protocole sur-mesure  
 Méthodologie  
 Suivi Procédure  
 Observatoire des Milieux  
 Opé. de restauration

**Mise en œuvre**  
 -Calendrier  
 -Intégration aux act\*

**Conclusion**

**Mise à jour annuelle**  
 6 indicateurs concernés (4-5 j estimés)

**Mise à jour Bilan mi-parcours + Bilan**  
 50 indicateurs concernés des tableaux de bord

**Mise à jour particulières pour les opérations de restauration**  
 5 indicateurs concernés à n, n+2, n+4, ...

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Mise en œuvre**  
**Intégration au programme d'activité**

**Le suivi ...**  
 ... les origines  
 ... mais lequel ?  
 ... dans quel but ?

**Rédaction des FA**  
 -Intégration du suivi  
 -Outil Tab'eau  
 -Outil personnalisé

**Protocole de suivi**  
 -Modèle PER  
 -Indicateurs existants  
 -Protocole sur-mesure  
 Méthodologie  
 Suivi Procédure  
 Observatoire des Milieux  
 Opé. de restauration

**Mise en œuvre**  
 -Calendrier  
 -Intégration aux act\*

**Conclusion**

**Dans le Contrat de rivière**  
 -Suivi indiqué en tant qu'opération sur les fiches actions  
 -Un fiche action observatoire des milieux  
 -Une fiche action Bilan

**Problèmes rencontrés**  
 -Intégration des coûts liés au suivi en interne (petits montants)

**Si c'était à refaire ...**  
 Une fiche action spéciale « suivi » des actions avec le type de suivi possible en fonction des actions et des opérations comme :  
 Programme de suivi 2012, 2013, 2014, ...

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Conclusion**

**Le suivi ...**  
 ... les origines  
 ... mais lequel ?  
 ... dans quel but ?

**Rédaction des FA**  
 -Intégration du suivi  
 -Outil Tab'eau  
 -Outil personnalisé

**Protocole de suivi**  
 -Modèle PER  
 -Indicateurs existants  
 -Protocole sur-mesure  
 Méthodologie  
 Suivi Procédure  
 Observatoire des Milieux  
 Opé. de restauration

**Mise en œuvre**  
 -Calendrier  
 -Intégration aux act\*

**Conclusion**

**Poids du suivi**  
 Même si l'objectif était de rationaliser le suivi,  
 Cela reste lourd si on veut "tout" suivre

**Difficulté pour certaines problématiques**  
 Exemple : problématique de l'eutrophisation

**Modalités de mise en œuvre du suivi à anticiper dans la phase de rédaction**  
 Quel part du suivi réalisée en interne ou déléguée à des prestataires ?  
 Comment vais-je organiser mes demandes de subventions ?

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---







# Une première évaluation du contrat de rivière : le bilan à mi-parcours

*Betty CACHOT et Julie COUVE*  
*Syndicat de Rivières Brévenne Turdine (69)*





Association Rivière Rhône-Alpes – 10 mai 2012

# Une première évaluation du contrat de rivière Brévenne-Turdine

Le bilan de mi-parcours

---

---

---

---

---

---

---

---



## Le bassin versant Brévenne-Turdine



---

---

---

---

---

---

---

---



## Le bassin versant Brévenne-Turdine

- 440 km<sup>2</sup>
- 46 communes,  
66000 habitants
- 160 km de cours  
d'eau



---

---

---

---

---

---

---

---



## Le contrat de rivières Brévenne-Turdine

Second contrat de rivière signé pour la période 2009-2014 (6 ans), arrivé à mi-parcours fin 2011. Programme d'actions d'environ 20 millions d'euros (110 actions), dont 9 millions en maîtrise d'ouvrage syndicale.

1<sup>er</sup> janvier 2009      2010      2011      2012      2013      2014      1<sup>er</sup> janvier 2015

contrat de rivières Brévenne-Turdine

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



## Le bilan de mi-parcours

A mi-parcours du contrat de rivières, un premier bilan technique et financier doit être réalisé (demande des partenaires financiers).

Les grandes étapes de la mise en place du bilan de mi-parcours:

- Réflexion sur la mise en place du bilan
- Centralisation de toutes les données techniques et financières
- Organisation de ces données
- Rédaction du document

---

---

---

---

---


---

---

---

---

---




## Le bilan de mi-parcours

1) Réflexion sur la mise en place du bilan de mi-parcours:  
exercice nouveau : retours d'expérience peu nombreux et cahier des charges pas vraiment clair.

→ **Difficultés pour cerner ce qui est attendu dans ce document**

2) Centralisation des données techniques et financières  
Deux types de données : les actions réalisées en interne et les actions en maîtrise d'ouvrage autres que le SYRIBT

→ **Difficultés pour obtenir les informations pour les actions hors maîtrise d'ouvrage SYRIBT**




---

---

---

---

---

---

---

---

---

---







## Le bilan de mi-parcours

### CONCLUSION

#### Utilité de ce bilan pour plusieurs raisons:

- Oblige à centraliser toutes les données et à prendre un peu de recul au bout de 3 ans
- Mise en évidence prématurée des éventuels blocages
- Contact supplémentaire entre le porteur du contrat et les différents maîtres d'ouvrage
- Mise en évidence des gros débordements financiers
- Réévaluation technique et/ou financière des actions
- Inscription de nouvelles actions si le budget le permet
- Facilite la mise en place du bilan final

---

---

---

---

---

---

---

---



## Le bilan de mi-parcours

### CONCLUSION:

#### Par contre:

- Cet exercice prend beaucoup de temps (3 mois de travail à temps plein)
- La mise en place des tableaux de bord de suivi dès le début du contrat facilite le travail
- Une transmission des données de façon régulière de la part des autres maîtres d'ouvrage faciliterait également grandement la tâche!

---

---

---

---

---

---

---

---



## L'avenant au contrat

La Région Rhône-Alpes a d'abord signé le contrat sur les trois premières années et s'est ensuite réengagée sur les trois suivantes à la suite d'un avenant.

Cet avenant dresse la liste des actions et des prévisions financières qui y sont associées pour les années 4, 5 et 6 du contrat. Le budget d'accompagnement de la Région est plafonné à 1 500 000 € pour 3 ans.

#### La reprogrammation des actions:

Beaucoup de paramètres sont à prendre en compte lors du travail: la réévaluation des coûts, des aides financières extérieures, le portage des actions, l'évolution des problématiques locales etc.

Certaines actions ont été supprimées, d'autres ajoutées ou revues, d'autres maintenues telles qu'au départ.

---

---

---

---

---

---

---

---



## L'avenant au contrat

Ex: actions:

**Action A1-19** : Achat de matériel de désherbage mécanique ou thermique

Enorme succès de cette action en première partie et au lieu de 32 500 € comme prévu elle s'est chiffrée à 51 548€. Aussi, après concertation, il a été décidé d'inscrire 85 000€ en deuxième partie de façon à ce que les autres communes puissent aussi investir dans ce type de matériel après la mise en place de leur plan de désherbage.

=> **Réévaluation financière**

**Action B1-1.3** : Rétablissement de la circulation piscicole sur le Vermare

Action prévue en seconde partie du contrat. Cette action a été prise en charge par ASF comme mesure compensatoire à la mise en place de l'autoroute A89; aucune somme ne doit être inscrite en seconde partie.

=> **Suppression d'1 action ayant permis d'en ajouter de nouvelles**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



## L'avenant au contrat

Ex: actions:

**Action B1-3.14** : Mise en valeur des points de vue sur les vallées Brévenne et Turdine

Cette opération connaît un problème de portage. Aucun porteur clair n'est identifié. Ceci rend la répartition des tâches et des financements très compliquée. Il a donc été décidé de modifier cette action : au lieu d'installer des tables de lecture paysagère sur chaque site, un guide touristique va être rédigé en interne.

=> **modification de l'action et du maître d'ouvrage.**

→ Ces exemples mettent en évidence que bilan de mi-parcours et avenant sont complémentaires, le travail de bilan alimentant l'avenant.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



## L'avenant au contrat

### CONCLUSION:

#### Utilité de l'avenant pour:

- la réévaluation des actions en cours de procédure / permet probablement de meilleurs résultats en fin de contrat (élimination des actions « bancales »).
- « mettre la pression aux MO dont les actions étaient inscrites en 1<sup>ère</sup> partie »

#### Par contre:

- Cette procédure est plus lourde à porter car la rédaction de l'avenant prend du temps et demande beaucoup de travail et de rigueur.

→ La rédaction de cet avenant a été réalisée en 2 mois: Fin juillet annonce de la nécessité de la rédaction de cet avenant par la Région, et rendu à la fin du mois de septembre.

Cet avenant devrait être un exercice plus aisé pour les suivants car le système est mieux rodé et les structures seront prévenues à l'avance et pourront anticiper.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---







## Les indicateurs de suivi

### (2) Les indicateurs de suivi du contrat

Les indicateurs ont été mis en place d'après la liste proposée par le groupe de travail du comité technique régional EAU.

⇒ 1<sup>ère</sup> difficulté : faire le tri et voir quelles données sont réellement disponibles

Exemples :

**Evolution des surfaces imperméabilisées**: les données disponibles ne permettront pas de mettre en évidence une évolution (BD occupation des sols)

**Fréquentation des milieux aquatiques par le public**: difficilement appréciable

**Engagement dans les mesures agri-environnementales** : difficulté d'obtention des données

**Libre circulation piscicole**: ajout de la classification Grenelle des ouvrages aménagés

---

---

---

---

---

---

---

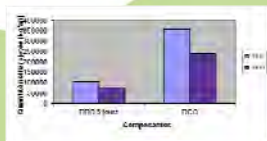
---

---

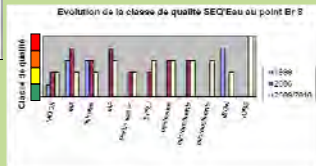
---



## Les indicateurs de suivi



Pollution industrielle nette (données redevances AE)



Pollution de l'eau au point de fermeture du bassin versant (données issues du suivi de la qualité)

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

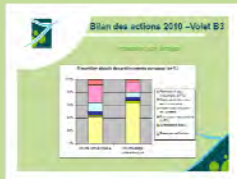


## Les indicateurs de suivi

### Utilité des indicateurs de suivi du contrat:

La communication est facilitée (comité de rivières, communication grand public, etc....)

Ils illustrent également très bien le bilan de mi-parcours et les deux vont de pair.



2 diapos du comité de rivières 2011

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



## Les indicateurs de suivi

(2) Les indicateurs de suivi du contrat

### Par contre:

- Leur mise en place prend énormément de temps :

- élaboration d'une première liste,
- concertation au sein du syndicat,
- premières recherches de données,
- élaboration d'une seconde liste et réunion de concertation avec les partenaires,
- renseignements des indicateurs validés,
- rédaction d'un protocole clair

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



## Les indicateurs de suivi

N° indicateur	Nom indicateur	Etat initial	Etat 2011	Mise à jour ultérieure	Fréquence de mise à jour	Conclusion
A1-1	Proportion des communes traitées (aménagement)	Données totalement insuffisantes et absence de sources fiables	Données INSEE et SPANC et SIA	Données INSEE et SPANC et SIA	Etat de en-poursuit et bilan final	Indicateur à actualiser à partir de maintenant car état stable sur tout
A1-04-2	Taux de répétition de l'assainissement collectif	2000: données indiquent les taux pour les plus grosses stations de traitement d'assainissement collectif (ASPSC)	A récupérer lorsque les données de source disponibles	A récupérer lorsque les données de source disponibles	Etat de en-poursuit et bilan final	Indicateur à actualiser à partir de maintenant car état stable sur tout
A1-30	Taux de conformité à la directive DSD	Données Incomplètes DDT annuel (partiel d'informations) (2008)	Données complètes DDT annuel (partiel d'informations)	Données complètes DDT annuel (partiel d'informations)	Annuel	Stable
A1-41	Existence des surfaces imperméabilisées	Problèmes d'obtention des données (données à jour toutes 1 mois pas disponibles)	Problèmes d'obtention des données (données à jour toutes 1 mois pas disponibles)	Problèmes d'obtention des données (données à jour toutes 1 mois pas disponibles)		Non en cours

Dans un 1<sup>er</sup> temps, choix de 36 indicateurs sur 65. Travail sur leur remplissage. Au final 19 ont été retenus. Certains ont été légèrement modifiés

---

---

---

---

---

---

---

---

---

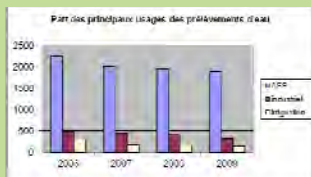
---



## Les indicateurs de suivi

⚠ Les indicateurs doivent être pris avec précaution et toujours être accompagnés d'un texte explicatif car ceux-ci peuvent être légèrement biaisés et mal interprétés.

Ex:



Prélèvements d'eau (données redevances AE)

- Prise en compte seulement des gros prélèvements
- Non prise en compte de la problématique majeure du bassin versant (retenues collinaires)

---

---

---

---

---

---

---


---

---

---



## Les indicateurs de suivi

 Ces indicateurs ne nous donnent qu'une vision très réduite des véritables résultats sur le milieu.

Des investigations plus poussées pour mesurer les résultats sur le milieu seraient plus intéressantes mais bien plus coûteuses (ex: réseau de mesures pesticides)

=> Soulève la question de l'efficacité de cette démarche : les moyens mis en œuvre sont-ils à la hauteur des résultats obtenus?

---

---

---

---

---

---

---

---



## Les indicateurs de suivi

Ce temps de travail pourrait être raccourci et facilité par :

- un protocole clair et détaillé mis en place dès le début du contrat : nécessite de se ménager du temps pour ça avant le démarrage du contrat
- une définition plus précise de l'attente des partenaires techniques et financiers
- un accord avec les services chargés de fournir les données ainsi qu'une identification claire des personnes référentes dans ces services : rôle des partenaires régionaux
- le retour d'expérience des autres structures

Dans tous les cas, nécessite de prévoir à l'avance des moyens pour réaliser ce travail.

---

---

---

---

---

---

---


---



## CONCLUSION GENERALE

Les trois outils présentés ici sont très utiles pour le gestionnaire mais leur mise en place prend énormément de temps.

- Nécessité de prévoir suffisamment de moyens pour mener à bien ces tâches, quitte à revoir le « rythme » des procédures
- Un calage plus fin du « cahier des charges » par les partenaires faciliterait la mise en œuvre
- La mise en œuvre de tableaux de bord dès le démarrage de la démarche permet de gagner du temps ensuite : rôle primordial des assistantes administratives, et rôle des retours d'expérience (transmission d'outils)

 Il ne faudrait pas que le temps passé à l'évaluation des résultats n'en vienne à dépasser celui consacré à la mise en place des actions elles-mêmes

---

---

---

---

---

---

---

---





# Réalisation du bilan technique, financier et opérationnel de fin de contrat

*Julie EYDALEINE*  
*Communauté de Communes du Pays de Gex (01)*



**Contrat de Rivières Pays de Gex – Léman  
2004 -2011**

**Etude « Bilan – Evaluation – Perspectives »**

**Réalisation des modules 1&2 en interne**

---

---

---

---

---

---

---

---

**Localisation**



---

---

---

---

---

---

---

---

**Territoire du contrat de rivières  
Pays de Gex-Léman**



---

---

---

---

---

---

---

---



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Pays de GEX**

## Historique

- **1992** : La CIPEL adopte le plan d'action « le Léman demain » pour la restauration du lac → **Début de la collaboration transfrontalière**
- **1997** : **signature d'un protocole d'accord entre les membres du Comité Régional Franco-Genevois (CRFG)** permettant de s'engager sur les principes suivants : « les signataires recherchent les financements possibles nécessaires à la réalisation des études et travaux pour améliorer l'état des cours d'eau concernés. »
- **1999** : Schéma directeur d'eau potable sur le Pays de Gex (révision en 2006)
- **2000** : la CCPG et Genève proposent un contrat de rivières transfrontalier (politique globale de l'eau) →
- **2001** : Schéma directeur d'assainissement sur le Pays de Gex (révision en cours)
- **2001-2002** : Etudes préalables à la mise en œuvre d'un contrat de rivières →
- **2003** : rédaction du contrat de rivières
- **7 février 2004** : signature du contrat de rivières « Pays de Gex – Léman » et engagement d'un technicien de rivières.

Présentation ARRA – 10 mai 2012

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Pays de GEX**

## Etudes préalables

Etudes préalables
Etude de la ressource en eau/ Hydrogéologie (2001) FR/CH
Etude écologique, paysagère et touristique (2001) FR/CH
Etude piscicole (2001) FR/CH
Etude de la qualité des eaux (2001) FR/CH
Etude technico-économique (2002) FR uniquement
Etude hydrologique, hydraulique et géomorphologique des cinq bassins versants du contrat de rivières « Pays de Gex-Léman » (2001) FR/CH

Présentation ARRA – 10 mai 2012

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Contrat de rivières du sud ouest lémanique**

**Contrat de rivières du pays de Gex**

**Contrat de rivière du Foron**

**Contrat de rivières du Genevois (entre Arve et Rhône)**

**Contrat de rivière Arve**

Présentation ARRA – 10 mai 2012

---

---

---

---

---

---

---

---

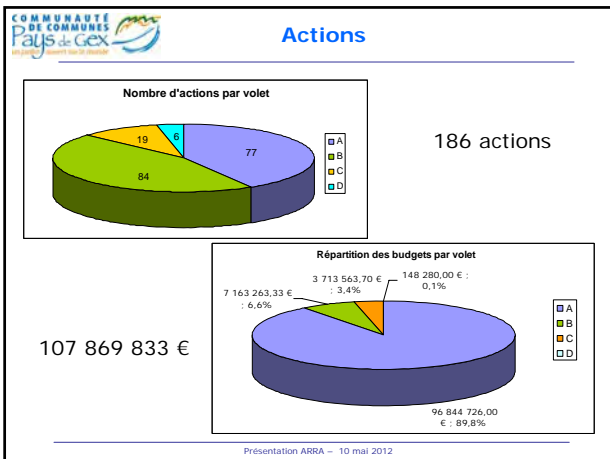
---

---

---

---






---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

- Particularités du contrat**
- **Durée : 7 ans**
  - **Contrat transfrontalier**
  - **Un portage par une communauté de communes CCPG (assainissement, eau potable et C. rivières liés)**
  - **Une maîtrise d'ouvrage variée (SIVOM, communes, CA01...)**
  - **Pas de technicien rivières sur toute la durée du contrat (2 ans)**
  - **Pas de bilan intermédiaire prévu**
  - **Pas de SIG relatif au C rivière**
  - **Pas de tableau de bord, d'indicateur ou d'outil de suivi dédié prévu et mis en place dès le début du contrat**
- Présentation ARRA – 10 mai 2012

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Bilan du contrat de rivières**

Présentation ARRA – 10 mai 2012

---

---

---

---

---


---

---

---

---




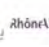
---


**Etude bilan : un exercice codifié**

---

- Guide méthodologique (2005) :  
« Etude bilan, évaluation et prospective des contrats de rivière »

→

- Module 1 : état des lieux initial et final, évolution
- Module 2 : bilan technique et financier du contrat
- Module 3 : fonctionnement de la procédure
- Module 4 : synthèse et évaluation
- Module 5 : perspectives

L'agence et la région ne permettent la réalisation en interne que de M1&2.

---

Présentation ARRA – 10 mai 2012

---

---

---

---

---

---

---


---

---

---

---

---


**Contexte au moment du bilan**

---

- Peu de retour d'expérience dans les contrat de rivières à proximité
- Possibilité de renforcer l'équipe pour assurer la dynamique du contrat
- Bonne maîtrise interne des données relatives aux actions
- Bonnes relations avec Genève

---

Présentation ARRA – 10 mai 2012

---

---

---

---

---

---

---


---

---

---

---

---


**Prestataire**

---

Consultation en mai - Attribution en juin

→ **Offre retenue :**

- TF : 42 k€ TTC
- TC : 7,5 k€ TTC

→ **Groupement :**

- Claudine Lécuret – Consultante milieux aquatiques (M4 et 5)
- Dialter – Concertation territoriale (M3 et animation M4 et 5)

Parallèlement : Etudes qualité et piscicole

---

Présentation ARRA – 10 mai 2012

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Pays de GEX**

## Organisation

---

**M1 & 2 : 7 mois**  
**M3 : 3 mois**

**Août 2011**  
Réunion de lancement

**Février 2012**  
Rendu des M1 et 2 au gpmt

---

<b>Septembre 2011</b> <b>COPIL 1</b> Présentation du groupement et de la démarche en Co Riv.	<b>Décembre 2011</b> <b>Présentation aux élus en commission</b>	<b>Mars 2012</b> <b>COPIL 2</b> Restitution de M1 à 3
--	--	---

---

Présentation ARRA – 10 mai 2012

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Pays de GEX**

## Organisation

---

**M4 et M5 : 7 mois**

**Mars 2012**  
Point presse

**Avril 2012**  
Réunions publiques

---

<b>Mars 2012</b> <b>COPIL 2</b> Restitution de M1 à 3	<b>Avril 2012</b> <b>Autoévaluation M4</b>	<b>Juin - Juillet 2012</b> <b>Propositions M5</b>	<b>Septembre 2012</b> <b>Restitution finale</b>
---	---	--	--

---

Présentation ARRA – 10 mai 2012

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Pays de GEX**

## Coordination

---

**Association du mandataire et lien avec les acteurs locaux**

- Prévoir un COPIL de présentation du groupement et de la démarche
- Présenter le groupement en commission
- Associer la personne en charge de M4 aux réunions des études menées en parallèle
- Prévoir du temps pour compléter et expliquer les données de M1 & 2

**→ Notification dans le cahier des charges de réunions supplémentaires**

---

Présentation ARRA – 10 mai 2012

---

---

---

---

---

---


---



---

---

---

---


**Réalisation de M1 & M2 en interne**

 <p>La proximité de la donnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des acteurs,</li> <li>• des archives.</li> </ul> <p>La maîtrise de la donnée et de son exhaustivité</p> <p>La maîtrise du budget</p>	 <p>Pas de forme imposée pour le rendu</p> <p>Pas d'expérience de bilan préalable</p> <p>Chronophage (variable selon les contrats)</p>
--	---

Présentation ARRA – 10 mai 2012

---

---

---

---

---


---

---

---

---

---


**Bilan**

Une démarche impulsée par une volonté de :

- Simplifier la recherche des données
- renforcer le service
- maîtrise du budget

Enfinement :

- + d'exhaustivité et maîtrise de la donnée/ bilan externe
- Animation de la démarche
- Lien prestataire/acteurs

Présentation ARRA – 10 mai 2012

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---





**Merci de votre attention**

Présentation ARRA – 10 mai 2012

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



# L'étude prospective du contrat de rivière Yzeron

*Stéphane GUERIN*  
*Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du*  
*Charbonnières (69)*







**RETOUR SUR L'ETUDE PROSPECTIVE DU  
CONTRAT DE RIVIERE DE L'YZERON**

**Journée technique ARRA**

Jeudi 10 mai 2012 - Vienne

**sagj/rc**  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN DE L'YZERON  
Gestion & valorisation des cours d'eau

---

---

---


---

---

---

---

---



**LA GESTION DE LA RIVIERE  
YZERON : UN JEU D'ACTEURS  
COMPLEXE DANS UN  
CONTEXTE PERIURBAIN**

---

---

---

---

---

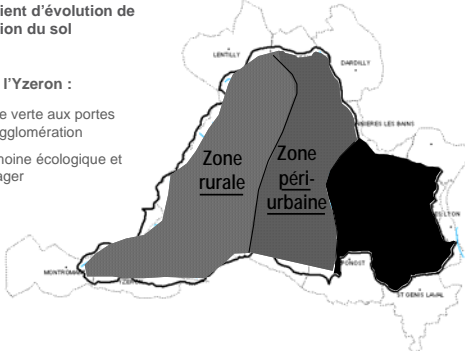
---

---

---

**Un bassin versant soumis à de fortes pressions**

- Fort gradient d'évolution de l'occupation du sol
- Vallée de l'Yzeron :
  - coulée verte aux portes de l'agglomération
  - patrimoine écologique et paysager



The map shows the Yzeron basin with a 'Zone rurale' (rural zone) in the west and a 'Zone péri-urbaine' (peri-urban zone) in the east. Surrounding municipalities include LENTILLY, DAMOLLY, MONTIGNY, SAINT GENES LAVAL, and BELLEVILLE. The river YZERON is shown flowing through the basin.

---

---

---

---

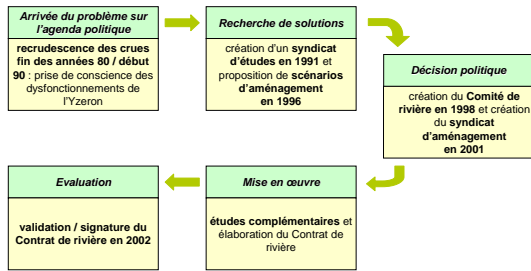
---

---

---

---

## Historique de la démarche de bassin versant



— Contrat de rivière → volonté locale partagée, forte et affirmée, débouchant sur un engagement moral et financier

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Le Contrat de rivière « Yzeron Vif » 2002-2008

### 7 volets et objectifs majeurs

- A : améliorer la **qualité des eaux** superficielles
- B : assurer une meilleure gestion des **débits d'étiage**
- C : maîtriser les risques liés aux **inondations** et se protéger contre les crues
- D : favoriser le **fonctionnement naturel** des milieux aquatiques et **restaurer** les secteurs dégradés
- E : valoriser et préserver le **patrimoine** lié à l'eau, structurer la **fréquentation**
- F : encourager la **concertation**, animer, **informer** et **sensibiliser**
- G : **pérenniser** la restauration, suivre et mettre en place la **gestion** du bassin versant et de la ressource en eau

— Document de planification technique et financière : 130 opérations d'études et de travaux à lancer sur 6 ans, représentant 52 millions d'euros HT

— Démarche portée par le Syndicat d'Aménagement et la Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC), qui fédère les 20 communes du bassin versant autour d'une **compétence unique**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---




---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---




---

---

---

---

---

---

---

---

**Volet A – Qualité des eaux superficielles**

— **Etat des lieux initial**

- Une qualité des eaux dégradées : 2/3 du linéaire en qualité médiocre à mauvaise
- Origine des dysfonctionnements : rejets d'eaux usées (stations et assainissement non collectif défectueux) / fonctionnement fréquent des déversoirs d'orage / pollution d'origine agricole

— **Grands objectifs**

- Améliorer la collecte et le traitement des eaux usées
- Limiter les déversements des réseaux en cas de pluie
- Résorber les décharges

— **Principales réalisations**

- Travaux : des actions ponctuelles sur les réseaux
- Observatoire des pollutions : suivi des pollutions diffuses sur le bassin, résorption de dysfonctionnements
- Etude : faible impact des décharges sur la qualité des cours d'eau

---

---

---

---

---

---

---

---

**Volet A – Qualité des eaux superficielles**

— **Des actions insuffisantes**

- Du retard : restructuration collecteur du Grand Lyon, STEPs amont BV
- Des résultats mitigés : suppression de la STEP de Pollionnay

— **Incidence sur les milieux**

- Impact contrasté sur la qualité des cours d'eau

— **Bilan technico-financier**

- Fort taux de réalisation en nombre (83% d'actions engagées, 62% finalisées)
- Nombreuses actions hors contrat (pour un montant équivalent au montant engagé sur le volet A)
- Ecart prévisionnel/engagé le plus fort en montant (22 M€HT)
- Une action phare : restructuration et doublement du collecteur du Grand Lyon (18,3 M€HT), partiellement réalisée

---

---

---

---

---

---

---

---

## Volet B1 – Restauration des milieux aquatiques

### Grands objectifs

- Améliorer les débits d'étiage des cours d'eau
- Restaurer la continuité biologique
- Restaurer et entretenir les cours d'eau
- Valoriser le patrimoine naturel et favoriser l'accueil du public

### Principales réalisations

- Franchissabilité de seuils (16 seuils aménagés sur 28 existants au total)
- Fonctionnement morphologique des cours d'eau
- Débit réservé sur le Ronzey (plan d'eau en tête de BV)
- Plan d'entretien et réhabilitation de berges en techniques végétales

---

---

---

---

---

---

---

---

## Volet B1 – Restauration des milieux aquatiques

### Des actions insuffisantes

- Mauvaise perception des actions sur les seuils par certains acteurs
- 12 seuils restants à aménager à fin 2009
- Absence de volet opérationnel sur la gestion des étiages
- Abandon des projets sur un site d'accueil (maison de la rivière)

### Incidence sur les milieux

- Connexion et réouverture de linéaires
- Bonne tenue des berges réaménagées

### Bilan technico-financier

- Faible taux de réalisation en nombre (59% d'actions engagées, 45% finalisées)
- Résultat similaire en montant : 56 % du montant prévisionnel a été engagé
- Très peu d'actions hors contrat (env. 3% du montant engagé)
- Bilan fortement influencé par la non réalisation des actions autour du site d'accueil (1,2 M€-T, Soit presque 50% du montant prévisionnel du volet B1)

---

---

---

---

---

---

---

---

## Volet B2 – Protection contre les inondations

### Etat des lieux initial

- Des facteurs naturels pénalisants : importance du ruissellement (géologie) / fortes pentes sur la partie amont et vallons encaissés
- Des facteurs anthropiques aggravants : développement de l'urbanisation et de l'imperméabilisation / augmentation des zones à enjeux / présence de points noirs favorisant les débordements
- Des crues fréquentes, avec un aléa élevé (en vitesse et hauteur d'eau), et un temps de réponse court

### Grands objectifs

- Assurer la protection des zones sensibles pour une crue centennale
- Supprimer les points noirs locaux
- Gérer les eaux pluviales

### De nécessaires ajustements

- 3 crues pendant le contrat • Travaux post-crues (10% du montant engagé)
- Intégration d'un objectif de renaturation du cours d'eau au projet initial de protection (lien avec la DCE) / évolution de la réglementation (digues)
- Révision des coûts (suite aléas techniques) : 27,3 M€-T • X 4

---

---

---

---

---

---

---

---

## Volet B2 – Protection contre les inondations

### Les avancées

- Un projet aval ambitieux, approuvé et techniquement validé, mais pas de travaux de protection réalisés
- Quelques réalisations : 3 bassins de rétention et traitement des eaux pluviales, confortement de terrain

### Incidence par rapport aux objectifs fixés

- Evolution ponctuelle du niveau de protection
- Situation identique à 2002 pour l'aval
- Objectif de protection contre la crue centennale maintenu avec les évolutions de l'opération globale hydraulique

### Bilan technico-financier

- Taux de réalisation moyen en nombre soutenus par les actions engagés (44% finalisées, 78% d'actions engagées)
- Résultat similaire en montant : 52 % du montant prévisionnel a été engagé
- Ecart prévisionnel / engagé le plus fort en montant (5 M€HT)

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Volet C – Concertation et animation du contrat

### Grands objectifs

- Assurer la concertation, l'animation, la sensibilisation
- Pérenniser la gestion du bassin

### Principales réalisations

- Confortement de l'équipe du SAGYRC
- Mise en place d'une stratégie de communication
- « Quelques » actions avec les écoles

### Bilan technico-financier

- Taux de réalisation moyen en nombre, soutenu par les action engagées (80% d'actions engagées, 47% finalisées)
- Résultat opposé en montant : 108 % du montant prévisionnel a été engagé
- Actions hors contrat = embauche de 3 personnes au sein du SAGYRC (consolidation technique de la structure)
- Poste plus important (montant et réalisation en nombre): structure SAGYRC

---

---

---

---

---

---

---

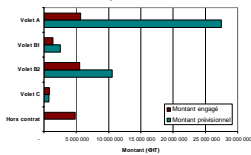
---

---

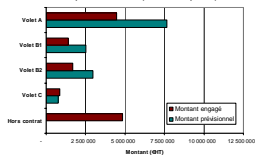
---

## Bilan par volet

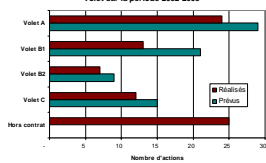
Synthèse des montants prévisionnels et engagés par volet sur la période 2002-2008



Synthèse des montants prévisionnels et engagés par volet sur la période 2002-2008 (hors actions phares)



Synthèse du nombre d'actions prévues et réalisées par volet sur la période 2002-2008




---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## Bilan financier global

- 56 actions réalisées sur 75 programmées, mais uniquement 39 finalisées / réceptionnées
- 26 opérations conduites hors contrats (travaux post-crues, actions « à finaliser » du contrat...)
- Montant investi faible par rapport au prévisionnel initial (13,4 M€HT contre 52 M€HT)
- Forte réévaluation du montant initial avec l'opération globale hydraulique (+20 M€HT)

---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---

## Méthodologie pour le module 3

- 4 réunions : pêcheurs, riverains, associations des usagers, élus
  - Comment le Contrat est-il connu et perçu ?
  - Comment les différentes actions entreprises dans le cadre du Contrat sont-elles appréciées ?
  - Comment les acteurs perçoivent le bassin versant et ses enjeux ?
  - Comment le pilotage du Contrat est-il perçu ?
  - Comment imaginent-ils l'avenir en matière de gestion des milieux aquatiques ?
  - Quels sont les facteurs qui expliquent le point de vue des uns et des autres ?
- 36 personnes rencontrées
  - Difficulté de mobilisation des acteurs... un bon ou un mauvais signe ?

---

---

---

---

---

---

---

---



### Résultats module 3 – fonctionnement et points de vue

#### Volet A

- Un volet qui malgré son poids (CdR « 1<sup>e</sup> génération »), est très peu perçu par les acteurs
- Un volet porté par différents maîtres d'ouvrage

#### Volet B1

- La pertinence des aménagements piscicoles de seuils questionnée...
- ... la réalisation aussi

#### Volet B2

- Un dérapage des travaux hydrauliques (délais et budget) qui focalise toute l'attention... et qui s'explique
- Un positionnement délicat entre SAGYRC et Grand Lyon

#### Volet C

- Une compétence de l'équipe globalement bien reconnue
- Une gestion de la gouvernance plutôt satisfaisante
- Des questionnements sur la gestion de la communication et de l'éducation à l'environnement

---

---

---

---

---

---

---

---

### Résultats module 3 – fonctionnement et points de vue

#### Des acteurs bien associés au contrat

#### Un dérapage des travaux hydrauliques qui focalise l'attention, au détriment des autres volets

#### Des différences d'enjeux amont/aval qui se ressentent chez les élus

#### Quelques travaux qui interrogent



---

---

---

---

---

---

---

---

### Résultats module 4 – évaluation

#### Programmation

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"><li>• Programmation ambitieuse</li><li>• Programmation adaptée en cours de route</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pas réaliste, notamment au regard des moyens humains</li><li>• Pas totalement finalisée</li><li>• Pas de hiérarchie ni de priorité</li><li>• Pas assez d'implication des élus</li></ul>

---

---

---

---

---

---

---

---



### Résultats module 4 – évaluation

#### Concertation / animation

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nb d'acteurs impliqués par divers moyens</li> <li>Concertation spécifique riverains</li> <li>Véritables binômes Présidents / directeur</li> <li>Solidarité de bassin</li> <li>Equipe adaptée et appréciée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Equipe trop faible au départ</li> <li>Fonctionnement du Comité de Rivière</li> <li>Difficulté gestion amont/aval</li> <li>Gestion des priorités</li> </ul>

---

---

---

---

---

---

---

---



### Résultats module 4 – évaluation

#### Réalisations : généralités

- Des réalisations sur tous les volets du contrat
- Une réelle volonté de prendre en compte les milieux naturels malgré les forts enjeux anthropiques
- La moitié des actions prévues réalisées chaque année
- Certaines actions ne débouchent pas sur de l'opérationnel (agriculture, étiage, géomorphologie)
- Deux actions phares non réalisées durant le contrat

---

---

---

---

---

---

---

---



### Résultats module 4 – évaluation

#### Réalisations : volet A - Qualité des eaux

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>Programmation adaptée et ambitieuse</li> <li>Structures reconnues et renforcées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Retard collecteur Gd Lyon</li> <li>Non réalisation d'autres opération du contrat</li> <li>Amélioration de la qualité probablement peu notable</li> </ul>

---

---

---

---

---

---

---

---



### Résultats module 4 – évaluation

— Réalisations : volet B1 - Restauration des milieux

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien ripisylve</li> <li>• Onze actions de continuité piscicole</li> <li>• Plan d'eau du Ronzey</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contestation des aménagements</li> </ul>

---

---

---

---

---

---

---

---



### Résultats module 4 – évaluation

— Réalisations : volet B2 - Inondations

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectifs sérieux</li> <li>• Prise en compte d'enjeux au-delà de l'hydraulique (écologie, urbanisme / cadre de vie...)</li> <li>• Equipe en capacité</li> <li>• Compréhension des enjeux par les acteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mieux débattre au départ des choix de protection</li> <li>• Retards...</li> <li>• Sommes en jeu au regard de la population protégée</li> <li>• Occultation des autres volets</li> <li>• Aucun PPR ruissellement abouti</li> </ul>

---

---

---

---

---

---

---

---



### Résultats module 4 – évaluation

— Réalisations : volet C - Communication / animation

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Force de l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Appui stratégique nécessaire</li> <li>• Malgré les difficultés, des actions avec les scolaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enjeu pris en compte trop tardivement</li> <li>• Sous valorisation de certains volets du contrat</li> <li>• Efficience ?</li> <li>• Sous valorisation de l'existant</li> </ul>

---

---

---

---

---

---

---

---

## Résultats module 4 – évaluation

— Un bilan globalement positif et porteur d'avenir malgré des handicaps de départ :

- Programmation trop ambitieuse et sans hiérarchie
- Inadéquation objectifs - moyens
- Des actions phares longues à réaliser

---

---

---

---

---

---

---

---



---

---

---

---

---

---

---

---

## Module 5 – Actions restant à conduire sur le BV

— **Groupe de travail spécifique : comité de suivi** Syndicat / bureaux d'études / partenaires techniques et financiers

- Animation d'ateliers avec les acteurs du comité de rivière
- Identification d'un certain nombre d'actions restant à réaliser pour une bonne amélioration et gestion des milieux aquatiques sur le BV

— **Enjeux milieu**

- Finaliser les restaurations de continuité biologique et suivre les effets
- Mettre à jour le plan pluriannuel de gestion des berges + lutte invasives
- Restaurer les cours d'eau artificialisés en zones urbaines
- Définir un plan de gestion des incisions / ensablements

— **Enjeux usages**

- Définir et mettre en œuvre une gestion qualitative et surtout quantitative des eaux pluviales, à l'échelle locale et à celle du BV
- Maîtriser l'urbanisation future et les ruissellements associés
- Remédier aux déséquilibres quantitatifs : caractérisation de certains prélèvements (eaux souterraines, ECP) et définition et mise en œuvre de leviers d'actions

---

---

---

---

---

---

---

---

## Module 5 – Actions restant à conduire sur le BV

### Enjeux qualité des eaux

- Finaliser les programmes de mise aux normes / constructions de STEPs sur l'amont du BV
- Poursuivre le suivi et la mise aux normes de l'ANC
- Finaliser la restructuration du collecteur unitaire du Grand Lyon afin de limiter l'impact des DO (problématique similaire sur le territoire amont)
- Poursuivre sur un mode opérationnel les actions de résorption des pollutions d'origine agricole, sous maîtrise d'ouvrage adaptée

### Enjeux suivi du BV

- Définir un cadre contractuel de mise en œuvre des présentes propositions techniques sur le bassin versant
- Mise en place d'un observatoire du bassin versant : assurer le suivi des actions engagées et leur incidence sur le milieu
- Améliorer le fonctionnement de l'observatoire des pollutions

---

---

---

---

---

---

---

---

## Module 5 – Les éléments structurants de la discussion

### Le SDAGE et son programme de mesure

- Déclinaison de la DCE sur laquelle le SAGYRC s'est beaucoup investi dans le cadre de l'évolution des travaux de protection vers des travaux de restauration
- Les actions engagées (encore en cours à l'issue du CdR) permettent de mettre en œuvre une bonne part du programme de mesure
- **3 études majeures sont à conduire en plus** (gestion quantitative, pollutions diffuses, assainissement pluvial) → forte incitation de l'Agence de l'eau pour que le Syndicat de rivière porte ces études

### Le plan pluriannuel de gestion des cours d'eau

- Volonté du SAGYRC de mettre en place un plan intégrant, en plus de l'entretien « classique » de la **végétation rivulaire**, le traitement des **problèmes morphologiques** (incisions / ensablements / érosions de berges / continuité biologique) de manière dynamique (selon les évolutions des cours d'eau)
- Choix lié à l'optimisation des marchés publics à bons de commande, et à la simplification des procédures réglementaires

---

---

---

---

---

---

---

---

## Module 5 – Les éléments structurants de la discussion

### La gestion des eaux pluviales

- Enjeu fort pour le territoire (qualité et quantité)
- PPRI : prescriptions à respecter, mais pas outil de gestion
- N'est pas de la compétence du SAGYRC (compétence communale ou communautaire)
- Lien fort à l'urbanisme et à l'assainissement



---

---

---

---

---

---

---

---

## Module 5 – Actions restant à conduire sur le BV

### Enjeux milieu

- Finaliser les restaurations de continuité biologique et suivre les effets
- Mettre à jour le plan pluriannuel de gestion des berges + lutte invasives
- Restaurer les cours d'eau artificialisés en zones urbaines
- Définir un plan de gestion des incisions / ensablements

### Enjeux usages

- Définir et mettre en œuvre une gestion qualitative et surtout quantitative des eaux pluviales, à l'échelle locale et à celle du BV
- Maîtriser l'urbanisation future et les ruissellements associés
- Remédier aux déséquilibres quantitatifs : caractérisation de certains prélèvements (eaux souterraines, ECP) et définition et mise en œuvre de leviers d'actions

en surligné = PdM SDAGE

---

---

---

---

---

---

---

---

## Module 5 – Actions restant à conduire sur le BV

### Enjeux qualité des eaux

- Finaliser les programmes de mise aux normes / constructions de STEPs sur l'amont du BV
- Poursuivre le suivi et la mise aux normes de l'ANC
- Finaliser la restructuration du collecteur unitaire du Grand Lyon afin de limiter l'impact des DO (problématique similaire sur le territoire amont)
- Poursuivre sur un mode opérationnel les actions de résorption des pollutions d'origine agricole, sous maîtrise d'ouvrage adaptée

### Enjeux suivi du BV

- Définir un cadre contractuel de mise en œuvre des présentes propositions techniques sur le bassin versant
- Mise en place d'un observatoire du bassin versant : assurer le suivi des actions engagées et leur incidence sur le milieu
- Améliorer le fonctionnement de l'observatoire des pollutions

---

---

---

---

---

---

---

---

## Module 5 – Suite à donner Comparaison des procédures

### Rappel de la situation en cours

- Le SAGYRC, en tant que Maître d'ouvrage, doit maintenir son engagement à poursuivre et finaliser les grands projets issus du 1<sup>er</sup> Contrat de rivière :
  - travaux de restauration hydraulique et environnementale des cours d'eau en zones urbaines (intégrant des actions sur la continuité biologique)
  - entretien des cours d'eau dans le cadre d'un plan de gestion global
- Un contrat pluriannuel est engagé avec le Conseil Général du Rhône, et ne pourra être soldé qu'avec la réalisation des grands travaux hydrauliques
- Un Contrat d'objectifs est signé avec la Région, il couvre jusqu'en 2015 la renaturation des cours d'eau urbains dans le cadre de l'opération hydraulique (permet également le financement des postes dédiés à cette action)

---

---

---

---

---

---

---

---

**Module 5 – Suite à donner**  
**Comparaison des procédures**

Aucune procédure relancée à l'issue du Contrat de rivière

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>C'est la formule la plus légère, celle qui demande le moins de temps sur les aspects administratifs</li> <li>Permet de se centrer sur les actions en cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Limite les financements de la Région et de l'Agence de l'Eau</li> <li>Ne donne pas de cadre à la concertation</li> <li>Ne donne pas de garantie quant au maintien d'une vision globale et prospective</li> <li>En l'absence de label ou de démarche lisible, risque d'un déficit d'image</li> <li>Comment sera géré le programme de mesure du SDAGE ?</li> </ul>

---

---

---

---

---

---

---

---

**Module 5 – Suite à donner**  
**Comparaison des procédures**

2<sup>e</sup> Contrat de rivière

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>Finances Agence + Région</li> <li>Donne un cadre minimal à la concertation</li> <li>Apporte une plus-value en terme d'image</li> <li>Grande lisibilité à 5 ou 7 ans : actions à conduire et financements</li> <li>Avantage pour rapporter à l'Europe</li> <li>Assure une approche globale à l'échelle du BV</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Demande pour être monté un important investissement en temps (estimé à temps plein sur 2 ans). Puis également un temps plein pour le faire vivre.</li> <li>Peut favoriser le désengagement de certains élus qui ont parfois tendance à considérer que "le contrat de rivière s'en occupe"</li> <li>Cadre qui s'impose (mais qui fait avancer)</li> </ul>

---

---

---

---

---

---

---

---

**Module 5 – Suite à donner**  
**Comparaison des procédures**

SAGE

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> <li>Cadre intéressant pour la gestion quantitative :</li> <li>- gestion des eaux pluviales à l'échelle de l'ensemble du BV (prescription fine et cohérente à l'échelle du BV ; coordination et cohérence avec l'urbanisme ; opposable au tiers et à l'administration)</li> <li>- gestion des débits suite à l'étude "volumes prélevables"</li> <li>Outil fort de gestion territoriale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Procédure lourde qui met longtemps avant de devenir opérationnelle (un temps plein sur de nombreuses années), non compatible avec les exigences temporelles du SDAGE</li> <li>Le périmètre reste à définir et pourrait être élargi à d'autres bassins voisins</li> </ul>

---

---

---

---

---

---

---

---



## Module 5 – Les conclusions

- **Pas de proposition tranchée à l'issue de l'étude bilan et prospectives**
- **Arbitrage final relevant du Syndicat de rivière : décision politique** dans un contexte administratif (réforme des collectivités territoriales) et financier (crise économique) tendu → *sujets « rarement » débattus en comité de rivière, face aux enjeux partagés par tous d'améliorer la qualité des milieux...*
- **Ingénierie financière** : utilisation d'un outil prospective complexe pour évaluer précisément les conséquences budgétaires (fonctionnement et investissement) du lancement ou non dans une nouvelle procédure aidée → *souligne l'importance et pose la question de la lisibilité des aides de la part des partenaires, dans le cadre du module prospectives de l'étude bilan*
- **Circuit décisionnel** : bureau syndical → Comité de rivière → Conseil Syndical (communication non soumise à délibération)

---

---

---

---

---

---

---

---

## Module 5 – les choix

- **Souhait de ne pas relancer tout de suite une procédure**
  - Tant que les premières grandes réalisations du Contrat de rivière signé en 2002 ne sont pas finalisées → *interrogation de certains élus sur la place du bilan alors que les principaux travaux (inondations notamment) n'ont pas démarré*
  - Considérant les incidences sur l'effectif et le budget du SAGYRC → *même si une procédure garantit des aides, elle implique forcément des actions nouvelles et une augmentation des charges de fonctionnement et d'investissement*
  - Considérant que le cadre des actions engagées est bien défini jusqu'à la fin du mandat → *identification de la nécessité de maintenir une concertation à l'échelle du bassin versant en l'absence d'un fonctionnement officiel du Comité de rivière (engagement moral du Syndicat / évocation d'une charte)*
  - Réflexion sur le SAGE : intérêts en matière de réglementation future des usages de l'eau bien perçus, mais conditions actuelles de portage politique inadaptées → *nécessité de maturation à l'échelle du BV*

---

---

---

---

---

---

---

---

## Module 5 – les choix

- **Volonté affichée de reposer ultérieurement la question du lancement d'une nouvelle procédure**
  - Selon l'évolution du contexte : avancement des actions engagées, plan de charge des agents, prospective financière etc. → *pas de précision sur l'échéance à laquelle la question sera reposée, ni sous quelles modalités...*
- **Rapprochement de l'Etat et de l'Agence de l'eau pour préciser les modalités de mise en œuvre du PdM du SDAGE**
  - Quelle responsabilité du Syndicat de rivière ?
  - Conduite des 3 études du PdM Yzeron complexe (volumes prélevables / pollutions diffuses / gestion des EP) : cahiers des charges, animation vis-à-vis de sujets sensibles et dans un délai DCE très contraint → *le SAGYRC a accepté de prendre la maîtrise d'ouvrage de l'étude volumes prélevables, lancée en 2010-2011*

---

---

---

---

---

---

---

---



## Module 5 – les choix

### — Questions sur le cadre des actions

- Enjeux forts sur le futur **plan de gestion intégré** végétation / continuité / érosions, devenant le cadre de toutes les actions sur les cours d'eau (hors protection contre les crues), en l'absence d'une nouvelle procédure
- Le **Programme de Mesures** du SDAGE est-il suffisant pour garantir la lisibilité des actions et le financement des moyens associés ?

### — La position des partenaires

- Sur le principe : volonté préférentielle pour l'engagement d'une nouvelle procédure suite au 1<sup>er</sup> CdR
- Ont « pris acte » des choix argumentés de la structure porteuse

---

---

---


---

---

---

---

---



# Table ronde Faut-il améliorer la politique actuelle de suivi et d'évaluation ?

*Stéphanie BESSON et Jean-Louis SIMONNOT*

*Agence de l'Eau RM&C*

*Julien MESTRALLET*

*DREAL Rhône-Alpes*

*Alain MARTINET*

*Région Rhône-Alpes*

